

R E P U B L I Q U E D U C A M E R O U N

PAIX - TRAVAIL - PATRIE



**PROJET DE LOI DE FINANCES
POUR L'EXERCICE 2016**

PROJET DE PERFORMANCE DES ADMINISTRATIONS

CHAPITRE 36

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

VERSION FRANCAISE

SOMMAIRE

NOTE EXPLICATIVE	5
PREMIERE PARTIE:SYNTHESE DE LA STRATEGIE	7
1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES	9
2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE	9
3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES	10
3.1. BILAN TECHNIQUE	23
3.2. BILAN FINANCIER	24
3.3. PERSPECTIVES	25
4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE	28
5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES	28
DEUXIEME PARTIE:CONTENU DES PROGRAMMES	31
6. PROGRAMME 467: CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	35
6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	37
6.2. STRATÉGIE PROGRAMME	40
6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	41
6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	54
7. PROGRAMME 468: MAINTENANCE DES DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	55
7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	57
7.2. STRATÉGIE PROGRAMME	61
7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	62
7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	78
8. PROGRAMME 469: REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES	79
8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME	81
8.2. STRATÉGIE PROGRAMME	84
8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS	84

8.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	95
9.	PROGRAMME 470: GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES TRAVAUX PUBLICS	97
9.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	99
9.2.	STRATÉGIE PROGRAMME	101
9.3.	PRÉSENTATION DES ACTIONS	102
9.4.	PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS	110
	ANNEXE	111
	TABLEAU DE BUDGETISATION	113

NOTE EXPLICATIVE

La loi N°2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat définit un cadre renouvelé du système financier, budgétaire et comptable de l'État. Il introduit la gestion axée sur les résultats dans les finances publiques par l'institutionnalisation de la budgétisation par programme.

L'article 18 alinéa 3 de ce texte dispose en effet que « Dans la seconde partie, la loi de finances de l'année 1°) fixe pour le budget général, les programmes concourant à la réalisation des objectifs assortis d'indicateurs, les montants des autorisations d'engagement et des crédits de paiement ; » Cet article induit l'élaboration et la présentation des projets de performance des administrations (PPA). Et c'est ainsi que depuis la loi des finances 2013, la demande budgétaire des ministères et institutions y est exprimée et motivée par des objectifs centrés sur la recherche de la performance.

Pendant les trois premières années de mise en œuvre du budget programme, dit triennat de lancement, il a été question dans un premier temps d'introduire l'esprit de la gestion axée sur la performance dans tous les départements ministériels et institutions. S'en est suivi une appropriation progressive qui a donné lieu au réajustement des programmes dans leurs aspects relatifs aux intitulés, objectifs, indicateurs et cibles.

Si à ce jour la plupart de ces éléments du cadre logique semblent maîtrisés, la question de la pertinence des indicateurs reste d'actualité, tant dans la pratique leur capacité à renseigner sur la mise en œuvre des programmes et actions demeure faible. Ceci a particulièrement été constaté lors de l'élaboration des Rapports Annuels de Performance (RAP) des exercices 2013 et 2014.

Aussi, dans ce PPA 2016 qui marque le passage au deuxième triennat de budgétisation par programme, l'innovation majeure est l'introduction des fiches de documentation des indicateurs. Ces fiches, qui constituent des « cartes d'identité » des indicateurs, dans la mesure où elles précisent toutes les informations nécessaires à leur connaissance et à leur suivi, devrait permettre d'améliorer le pilotage des programmes et partant, les performances qui y sont attendues.

Au delà de cette particularité, le Projet de Performance des Administrations reste articulé autour de trois parties :

- la première partie est la synthèse de la stratégie. Elle met en exergue la contribution attendue des administrations dans les stratégies développées par le gouvernement, notamment le DSCE. Elle présente par ailleurs le domaine d'intervention, revient sur les

performances antérieures et projette les perspectives. Elle s'achève par la détermination de l'objectif stratégique et la déclinaison du cadre logique ;

- la deuxième partie relative au contenu des programmes présente les programmes et leurs actions, leurs objectifs, indicateurs et cibles, les stratégies de mise en œuvre et les coûts de réalisation ;

- La troisième partie comporte le tableau de budgétisation détaillé en autorisations d'engagement et crédits de paiement.

PREMIERE PARTIE
SYNTHESE DE LA STRATEGIE

■ 1. PRESENTATION DES PRIORITES NATIONALES

Le secteur des infrastructures est reconnu prioritaire en ce sens qu'il permet entre autres de mettre le niveau de service offert par nos routes en adéquation avec la demande économique et sociale. Il s'agit par conséquent de replacer l'infrastructure dans son véritable rôle d'accompagnement des objectifs de développement économique et social. Ainsi, il est question d'améliorer substantiellement le taux d'accès aux infrastructures en générant une offre qui anticipe la demande à travers:

- l'extension du réseau routier et autoroutier et notamment la fraction bitumée;
- l'amélioration de l'état du réseau routier;
- l'amélioration de la capacité et de la qualité de production du secteur de la construction;
- le renforcement des capacités institutionnelles de l'administration en charge des infrastructures;
- le renforcement du MINTP en tant qu'Ingénieur unique de l'État;
- etc.

■ 2. PRESENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTERE

Aux termes du décret n°2013/334 du 13 septembre 2013, portant organisation et fonctionnement du Ministère des Travaux Publics, le Ministre des Travaux Publics est responsable de la construction des infrastructures, des bâtiments et édifices publics, ainsi que de la construction et la maintenance du réseau routier.

À ce titre, il est chargé :

- de l'élaboration de la politique de maintenance et d'entretien des infrastructures, des bâtiments publics et des routes;
- d'effectuer toutes études nécessaires à l'adaptation aux écosystèmes locaux des infrastructures en liaison avec le Ministère chargé de la Recherche Scientifique, les institutions de recherche ou d'enseignement et de tout autre organisme compétent;
- d'assurer la promotion des infrastructures, des bâtiments publics et des routes en liaison avec le Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire;
- du contrôle de l'exécution des travaux de construction des infrastructures et des bâtiments publics conformément aux normes établies;
- d'apporter son concours à la construction et à l'entretien des routes, y compris les voiries urbaines, en liaison avec les Départements Ministériels et organismes compétents;
- du suivi des activités des organisations professionnelles des ingénieurs de Génie Civil et des ingénieurs des Travaux Publics;
- de la formation des personnels des travaux publics en liaison avec les Départements Ministériels concernés.

Ces nouvelles dispositions ont été matérialisées à travers la création de deux Directions

Générales dédiées respectivement aux travaux de construction et de maintenance des infrastructures routières, ferroviaires, portuaires, aéroportuaires, énergétiques, hydrauliques, environnementales, sportives, et d'autre part; aux études techniques d'infrastructures.

Ces deux nouvelles directions générales consacrent le Ministère des Travaux Publics dans son rôle d'Ingénieur de l'État en ce qui concerne la quasi-totalité des travaux et des études techniques d'infrastructures.

■ 3. PERFORMANCES ANTERIEURES ET PERSPECTIVES

Elles sont évaluées sur les programmes suivants:

- Construction des Infrastructures;
- Maintenance des infrastructures;
- Réalisation des Études Techniques d'infrastructures;
- Gouvernance et appui institutionnel du secteur des travaux publics;

Les performances antérieures du MINTP s'apprécient à travers les résultats qualitatifs qui ont été obtenus et les taux d'exécution de budget. Le tableau ci-après résume ces performances.

Programmes	Exécution physique			Exécution financière			Activités majeures réalisées		
	2013	2014	2015 (mi - parcours)	2013	2014	2015 (mi - parcours)	2013	2014	2015 (mi - parcours)

<p>Construction du réseau routier (2013) / Construction des infrastructures (2014) / Construction des routes et autres infrastructures (2015)</p>	56%	98%	En cours de consolidation	47%	96%	47%	<p>* Le projet de construction de l'Autoroute Yaoundé – Douala (Phase 1) : études de conception/réalisation réalisées à 90% sur les 10 premiers kilomètres.</p> <p>* Le second Pont du Wouri : Lancement des travaux par le Chef de l'Etat le 14 novembre 2013, *</p> <p>Aménagement de l'Entrée Est de la ville de Douala</p>	<p>* Travaux de construction de l'autoroute Yaoundé - Douala (Phase 1) : - Etudes d'exécution du PK 0 au PK 10 achevées ; - Installation de chantier à 50%, travaux de déforestation du pk 0 au pk 10 ; - Démarrage des travaux de terrassement.</p> <p>* Construction du Second Pont sur le</p>	<p>* Travaux de construction de l'autoroute Yaoundé - Douala (Phase 1) : - Etudes d'exécution du PK10 au PK20 en cours - Terrassements exécutés sur 10 km et en cours du PK 10 au PK 20 - 3 dalots en cours de construction sur les 10 premiers km - Emprise libérée sur les 10 premiers km</p>
--	-----	-----	---------------------------	-----	-----	-----	---	--	--

							<p>: Marché attribué</p> <p>.</p> <p>* Les travaux de construction de certains axes intégrateurs sous région aux reliant le Cameroun aux pays voisins ont été achevés à savoir : les sections Garoua Boulai – Nandé ké et Nandé ké – Mbéré de la route Garoua Boulai – Ngaoundéré (RN1) et, les sections Bamen da – Batibo –</p>	<p>Wouri (33%) :</p> <p>- Fondations : 38 pieux exécutés sur un total de 82 (soit 46% de réalisation),</p> <p>- Piles-Chevêtres : 01 chevêtre réalisé sur un total de 07 (soit 14% de réalisation),</p> <p>- Travaux complémentaires : Dossier du projet optimisé et validé.</p> <p>* Aménagement de l'Entrée Est de la ville de Douala :</p> <p>- Installations terminées</p>	<p>du PK10 au Pk 20</p> <p>- Construction des voies d'accès entre le PK0 et le PK 10 achevée et en cours entre le Pk 10 et le PK 20</p> <p>* Construction du Second Pont sur le Wouri</p> <p>- Fondations : Fondations achevées (62 pieux exécutés)</p> <p>- Piles-Chevêtres : 02 chevêtres réalisés sur un total de 07 (71% de réalisation)</p>
--	--	--	--	--	--	--	---	--	---

								<p>es.</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réalisation de la couche de base sur les 2/3 du linéaire du tronçon 1(PK 0 : Marché des fleurs au PK 4+300 : échangeur de l'aéroport). - Terrassements sur le tiers du tronçon 2 (PK 4+300 : échangeur de l'aéroport au PK 9+775 : Bokotradex). - Fondations OA du Boulevard Nord/Sud : 36 pieux sur 56 	<ul style="list-style-type: none"> - Travaux complémentaires contractualisés (marché signé). * Aménagement de l'Entrée Est de la ville de Douala : - Terrassements achevés sur la zone 2 (PK 4+300 : échangeur de l'aéroport au PK 9+775 : Bokotradex) - Bitumage de la zone 2 (PK 4+300 : échangeur de l'aéroport au PK 9+775 : Bokotradex) réalisé à 50%
--	--	--	--	--	--	--	--	--	---

								<ul style="list-style-type: none"> - Pont du boulevard Nord/Sud construit à 50%* - Aménagement de l'Entrée Ouest de la ville de Douala : - Marché travaux attribué et signé - Ordre de Service de Démarrage signé et notifié - Marché de la Maîtrise d'œuvre attendu 	<ul style="list-style-type: none"> - Pont du boulevard Nord/Sud construit à 50%* - Aménagement de l'Entrée Ouest de la ville de Douala : - Marché et OS de la Maîtrise d'œuvre signés et notifiés - Etudes d'exécution achevées - Déplacement des réseaux en cours - Os des sous-traitants et
--	--	--	--	--	--	--	--	---	---

									conces sionnai res signés et notifiés
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

Maintenance du réseau routier (2013) / Maintenance des infrastructures (2014) / Maintenance des routes et autres infrastructures (2015)	81%	87%	En cours de consolidation	55%	93%	60%	* Travaux de réhabilitation de la route Maroua - Kousséri section Dabanga-Kousséri et aménagement de la voie de contournement (29%) ; * Réhabilitation du tronçon de route Figuil-Magada (100%) * PSU de l'Aménagement de la route Ngaoundéré-Garoua (42%), * PSU de réhabilitation de la route Yaoundé-Bafous	* Travaux de réhabilitation de la route Maroua - Kousséri section Dabanga-Kousséri et aménagement de la voie de contournement : - Installations générales terminées - Projet d'exécutions achevés - Terrassements généraux terminés - Chaussées et accotements	* Travaux de réhabilitation de la route Maroua - Kousséri section Dabanga-Kousséri et aménagement de la voie de contournement : - Couche de fondation achevée sur 55km pour un linéaire totale de 72 km - Couche de base exécutée sur 25 km sur 72km - Couche de roulement exécutée sur

							<p>sam-Bamenda (100%) ;</p> <p>* PSU de réhabilitation de la route Yaoundé-Mbalmayo-Ebolowa (56%) ;</p> <p>* Acquisition d'une batterie d'engins de génie civil dans le cadre du projet pilote d'entretien des routes non prioritaires en région (80%) ;</p> <p>* Phase II inventaire des routes rurales (100%) ;</p> <p>* la construction et la réhabili</p>	<p>réalisé à 25%.</p> <p>* La réalisation des projets du Programme Spécial d'Urgence a permis la mobilisation d'un montant de 35 milliards pour le paiement effectif des travaux de l'exercice 2013.</p> <p>* La poursuite travaux inachevés en 2013 et la réhabilitation d'autres axes routiers ;</p> <p>* L'intensification de la décentralisation de l'entretien et la</p>	<p>0 km (Le chantier est en arrêt depuis fin mai 2015)</p>
--	--	--	--	--	--	--	---	---	--

							tation des barriè es de pluies.	réhabili tation du réseau non prioritai re.	
--	--	--	--	--	--	--	---	---	--

<p>Renforcement de l'ingénierie de la construction (2013) / Réalisation des études techniques d'infrastructures (2014)</p>	25%	75%	En cours de consolidation	95%	75%	2%	<p>* Actualisation du fichier central de la construction ; * Suivi des projets par la Direction de la Construction ; * Suivi des travaux des corps d'État secondaires ; * Suivi des travaux de constructions civiles ; * Suivi des travaux de constructions socio-éducatives ; * Suivi des travaux de constructions des bâtiments des administrations.</p>	<p>* la supervision géotechnique des prestations routières par le LABO GENIE et le contrôle des matériels de génie civil ainsi que l'appui à la réalisation des planches d'essai par le MATG ENIE ; * la mise en cohérence du secteur des infrastructures, avec une nouvelle gouvernance technique autour de l'Ingénieur de l'Etat ; *</p>	<p>* Appropriation de la réforme de la Maîtrise d'œuvre technique introduite par le décret n°2014/3863/PM du 21 novembre 2014 : Séminaires d'appropriation organisés dans les services centraux et les trois réseaux (Sud, Ouest, Nord) * Etude de faisabilité du tronçon de chemin de fer Douala-Limbé (enviro</p>
---	-----	-----	---------------------------	-----	-----	----	--	--	---

								<p>l'élaboration des cahiers de charge en vue de la conduite des négociations techniques des contrats de concession ferroviaire et portuaire et du Projet d'exploitation du fer de Mbala m. Ces activités ont été sanctionnées par la signature par le Ministre des Travaux Publics, après habilitation par le Président de la République, des</p>	<p>n 74 km) : - L'AO N°29/A OIR/MI NMAP/CCPM du 31/06/2015 a fixé la date de dépôt des offres au 09/06/2015 ; - L'évaluation des offres est en cours * Etude de construction de troisième pont sur le Wouri :</p>
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

									<p>sions ferrovia ire (tronço n Mbala m- Kribi) et portuair e (Termi nal Minéral ier du Compl exe Industri alo Portuai re de Kribi) ; * le lancem ent des Avis d'Appel à Manife station s d'intérê ts pour la réalisat ion des études de faisabili té des tronçon s prioritai res du Plan Directe ur Ferrovi aire Nation al.</p>
--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

<p>Renforcement institutionnel du MINTP (2013) / Gouvernance et appui institutionnel du sous secteur Travaux Publics (2014)</p>	61%	98%	En cours de consolidation	73%	78%	14%	<p>*La supervision géotechnique des prestations routières et du contrôle du matériel du génie civil (LABO GENIE); * les travaux de construction d'un bâtiment R+2 au sein de la Délégation Régionale des Travaux (DRTP) du Centre, devant abriter les services centraux du MINTP ; * l'appui budgétaire aux travaux d'amén</p>	<p>*Rééquipement des services déconcentrés du MINTP en engins de Génie-civil maintenus par le MATGENIE ; * Réalisation de la tranche ferme de la maîtrise d'œuvre complète du projet de construction des postes de péages automatiques sur certaines routes nationales.</p>	
--	-----	-----	---------------------------	-----	-----	-----	--	---	--

							agement de l'École Nationale Supérieure des Travaux Publics (ENSTP).		
Ensemble (Annuel)	64%	94%		52%	93%	42%			

■ 3.1. BILAN TECHNIQUE

Suivi de la passation des Marchés

De l'évaluation de la mise en œuvre du plan de passation des Marchés au 30 juin 2015 il ressort que :

Sur les 62 projets prévus dont 35 projets de la compétence des commissions de passations des marchés du MINTP et 26 des commissions Centrales du MINMAP.

43 projets (70,49%) ont été publiés au 30 juin à savoir :

- 26 projets (60,46%) pour le compte des commissions ministérielles du MINTP ;
- 17 projets (39,53%) pour les Commission centrales du MINMAP :

21 projets (48,83%) projets sur les 43 ont été attribués à savoir :

- 17 (80,53%) pour le compte des commissions du MINTP ;
- 04 (19,04%) pour les commissions centrales du MINMAP.

La non publication de certains marchés s'explique notamment par le fait que:

- certains projets ont été proposés pour faire l'objet de prise en charge adéquate dans les financements du Plan d'Urgence Triennal d'Accélération de la Croissance (PUTAC);
- l'accord toujours attendu des services du Premier Ministre pour l'acquisition des véhicules servant essentiellement au suivi des chantiers;
- les marchés du programme de bitumage des routes à trafic modéré ont été reportés en 2016 pour permettre l'adressage des contrats des exercices antérieurs; lesquels ont connu des retards dans leur signature dans la plupart des cas ;
- Certains marchés ont été ajournés pour insuffisances de ressources (Études d'optimisations, Maîtrise d'œuvre, Études de faisabilité et Assistance à Maîtrise; etc.) d'Ouvrage de l'Autoroutes Kribi-Lolabé, Edéa-Kribi);;
- etc.

Avancement physique des projets

Dans l'impossibilité de présenter de manière exhaustive, le bilan technique de l'ensemble des projets (ces données ne seront disponibles qu'à la fin du mois en cours) pour lesquels le MINTP joue le rôle de Maître d'Ouvrage en 2015, nous allons uniquement faire le point des projets majeurs retenus dans la feuille de route récapitulés dans le tableau joint en annexe 1.

■ 3.2. BILAN FINANCIER

Le budget du MINTP de l'exercice 2015 se chiffre à 344,98 milliards en autorisations d'engagement et 325,75 milliards FCFA au titre des crédits de paiements et se répartit comme suit en ce qui concerne les crédits de paiements :

Par nature économique :

- investissement : 254,04 milliards ;
- fonctionnement : 71,71 milliards dont 51 milliards d'entretien routiers.

Par source de financement :

- BIP sur RIO : 89,79 milliards;
- C2D de deuxième génération : 3 milliards;
- BIP contrepartie réelle : 27 milliards FCFA;
- Ressources externes : 139,25 milliards.

SELON LES QUATRE PROGRAMMES :

	PROGRAMMES	AE	CP	%
P1	CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	201,578	185,578	57%
P2	MAINTENANCE DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	108,197	106,592	33%
P3	REALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES	9,322	7,697	2%
P4	GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES TRAVAUX PUBLICS	25,886	25,886	8%
	BUDGET GLOBAL	344,983	325,753	100%

Le taux d'exécution au 14 octobre 2015 se situe à 78,20%. Ce taux avoisinerait les 95% avec le traitement des deux virements en cours (9 milliards), l'engagement des crédits destinés à la route Megong – Sangmélina (2,7 milliards) ainsi que celui de l'immeuble ministériel (4 milliards).

■ 3.3. PERSPECTIVES

Les perspectives concernent aussi bien les réalisations en cours qu'à venir sur la période 2016 - 2018. Elles sont les suivantes:

- - poursuite des travaux de construction des autoroutes Douala-Yaoundé et de Kribi - Lolabé;
- - poursuite des travaux de constructions des entrées Est et Ouest de la ville de Douala ;
- - poursuite des travaux du second Pont sur le Wouri ;
- - réalisation des études de construction du troisième pont sur le Wouri, du contournement d'Edéa avec construction du pont sur la Sanaga, du deuxième pont sur la Bénoué et du deuxième pont sur la Dibamba;
- - réalisation des études de faisabilités des itinéraires ferroviaires: 1- Douala-Limbe, 2- Douala-Ngaoundéré, 3-Ngaoundéré-Kousseri;
- - l'actualisation de l'étude de faisabilité ferroviaire Kribi-Edéa;
- - la poursuite des principaux projets structurants notamment les liaisons transafricaines et CEMAC;
- - l'intensification de l'entretien et du bitumage des routes rurales avec un accent sur le désenclavement des zones agropastorales, des zones frontalières et des zones touristiques.

Parmi les projets majeurs devant connaître un démarrage effectif en 2016, nous pouvons citer:

- Autoroute Kribi-Edéa tronçon1 : Kribi - Lolabe. Les financements sont déjà disponibles et le projet est envisagé en concession;
- Bitumage de la route Batschenga – Ntui – Yoko ;
- Etudes de contournement de la ville de Douala, avec la construction du 3ème pont sur le fleuve Wouri (1,46 milliards) ;
- Etude de faisabilité du tronçon de chemin de fer Ngaoundéré – Kousseri ;
- Etude de faisabilité du tronçon de chemin de fer Douala-Ngaoundéré ;
- Etude de faisabilité du tronçon de chemin de fer Edéa-Kribi.

* Mise en œuvre du Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance (PLANUT)

A ce sujet, il convient de rappeler qu'au terme des concertations organisées à cet effet, la très haute hiérarchie a arrêté les itinéraires devant faire l'objet de bitumage.

La première phase qui va immédiatement démarrer correspond à la tranche ferme pour un coût global prévisionnel des travaux estimé à FCFA 331 474 000 000 (Trois Cent Trente un milliards quatre Cent Soixante-quatorze millions).

Le linéaire total des routes à bitumer pendant la tranche ferme est de 682 km. Ce qui permettra de rattraper le retard enregistré ces dernières années dans l'atteinte des objectifs fixés au MINTP par le DSCE (350 km par an).

La seconde phase correspondant à la tranche conditionnelle reste conditionnée par la réalisation complète des études d'Avant –Projet Détaillé (APD) sur les tronçons routiers retenus. Le tableau ci-après détaille les informations des projets du PLANUT. volet routier.

TRANCHE FERME

Région	Axes	Linéaire (km)	Coûts (milliards)	Éléments de maturité
EXTREME-NORD	MAROUA-BOGO	39	19,5	Eudes APS et/ou APD disponibles
LITTORAL	DOUALA PK15-BONEPOUPA-YABASSI	95	47,5	Eudes APS et/ou APD disponibles
SUD-OUEST	EKONDO TITI-KUMBA	65	28,5	Eudes APS et/ou APD disponibles
CENTRE	SOA-ESSE-AWAE	79	39,5	Eudes APS et/ou APD disponibles
EST	MANDJOU - BAZAMA-BATOURI	83	41,5	Eudes APS et/ou APD disponibles
ADAMAOUA	NGAOUNDERE-PARO	70	34,9	Etudes préliminaires
NORD	GUIDJIBA-TAPARE	57	28,5	Etudes préliminaires
OUEST	FOUMBAN-KOUPAMATAPIT-LIMITE REGION OUEST/NORD-OUEST	54	26,9	Etudes préliminaires
NORD-OUEST	BABUNGO-OKU-NKOR NONI	70	31,5	Etudes préliminaires
SUD	SANGMELIMA OLOUMOU-OVENG	70	32,9	Etudes préliminaires
Ensemble tranche ferme		682	331,2	
LITTORAL	YABASSI-LOUM	57	A préciser après étude	Eudes APS et/ou APD disponibles
SUD OUEST	KUMBA-LOUM	41		Eudes APS et/ou APD disponibles

ADAMAOUA	PARO-TIGNERE	61		E t u d e s n o n disponibles
NORD	TCHOLLIRE-REY BOUBA	98		E t u d e s n o n disponibles
EXTREME-NORD	BOGO-GUIRVIDIG-MAGA-POUSS	144		E t u d e s n o n disponibles
OUEST	LIMITE REGION OUEST/NORD-OUEST-JAKIRI	12		E t u d e s n o n disponibles
NORD-OUEST	LIMITE REGION OUEST/NORD-OUEST-JAKIRI	12		E t u d e s n o n disponibles
CENTRE	ESSE-EDZEDOUAN	25		E t u d e s n o n disponibles
EST	BATOURI-KENZOU	115		E t u d e s n o n disponibles
SUD	OVENG-FRONTIERE GABON	38		E t u d e s n o n disponibles
E n s e m b l e t r a n c h e conditionnelle		603		
Ensemble des tranches		1 285		

Pour les cinq projets dont les études sont disponibles, les dossiers d'appel d'offres des travaux, ainsi que pour la surveillance et le contrôle sont déjà élaborés. Pour ceux qui ne disposent que des études préliminaires; mes services sont en train de préparer les Dossiers d'Appel d'Offres de la maîtrise d'œuvre complète (études et contrôle des travaux).

En ce qui concerne les projets de la tranche conditionnelle, le Ministre de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire a déjà été saisi pour lui demander la prise en charge des dépenses liées à la réalisation desdites études, ainsi que l'assistance à Maitrise d'Ouvrage Géotechnique de l'ensemble du Plan. Ces dépenses s'élèvent à 7 milliards de FCFA.

* Préparation des CAN 2016 et 2019

Plusieurs projets de nos routes ont été identifiés. Il s'agit notamment :

- de la RN3 Yaoundé-Douala dont les marchés du volet Etudes sont déjà attribués ;
- de la RN3 Bekoko - Limbé – Idenao dont l'appel d'offres pour le volet Etude est déjà lancé ;
- de la RN4 Pont d'Ebebda - Bafoussam-Bamenda dont les études sont disponibles ;
- de la RN1 (tronçon Ngaoundéré-Garoua(non pris en compte par le PSU);
- la RN2 tronçon Yaoundé-Ebolowa (non pris en compte par le PSU);
- la RN9 tronçon Mbalmayo-Sangmélina dont le marché du volet étude est en cours de réalisation ;
- la RN5 tronçon Bekoko-Loum-Pont du Nkam-Bafang-Bandjoun dont les études sont disponibles sur le tronçon Pont du Nkam-Bafang –Bandjoun ;
- de la RN7 tronçon Edéa-Kribi ;
- de la réhabilitation de la route Bafoussam-Foumban.

En dehors des tronçons Pont d'Ebebda-Babadjou et Babadjou-Bamenda pour lesquels les financements sont en train d'être bouclés, tous les autres projets n'ont pas encore de financement, soit un montant de 700 milliards à rechercher.

4. PRESENTATION DE L'OBJECTIF STRATEGIQUE

L'objectif stratégique assigné au MINTP par le décret n°2011/308 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement vise à « Assurer la supervision et le contrôle technique de la construction des infrastructures et des bâtiments publics ainsi que l'entretien et la protection du patrimoine routier ».

5. PRESENTATION DU CADRE STRATEGIQUE ET INSTITUTIONNEL DES PROGRAMMES

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 467

CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES						
Actions du programme		Objectif	Indicateurs			
			Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01	BITUMAGE DU RESEAU STRUCTURANT	Augmenter le linéaire des routes bitumées du réseau structurant	Linéaire des routes bitumées structurantes	3 960	5 560	rapport d'activité / report of activity
02	CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART	Eliminer les points de rupture de trafic	Linéaire d'Ouvrages d'Art construits par an	542	321	rapport d'activité / report of activity
03	BITUMAGE DU RESEAU NON STRUCTURANT ET DU RESEAU RURAL	Augmenter le linéaire des routes bitumées du réseau non structurant et rural	Linéaire de routes non structurantes et rurales bitumées	1 959	2 303	Rapport d'activité / report of activity
04	OUVERTURE DES VOIES DE DESSERTE	Augmenter le linéaire des routes de desserte	Linéaire des routes de desserte construite	342	1 542	rapport d'activité / report of activity
05	CONSTRUCTION DES BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS	Superviser la construction des bâtiments et édifices publics	% des infrastructures et édifices publics construits suivi	0	60	
06	DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU AUTOROUTIER	Développer le réseau autoroutier	Linéaire d'autoroutes construites	0	120	
07	CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES	Superviser la construction des projets ferroviaires	Pourcentage du linéaire construit supervisé	0	90	
08	CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES ET FLUVIALES	Superviser la construction des infrastructures portuaires et fluviales	Pourcentage des infrastructures portuaires et fluviales construites supervisé	0	90	

09	CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES AEROPORTUAIRES	Superviser la construction des infrastructures aéroportuaires	Pourcentage des infrastructures aéroportuaires construites supervisé	0	90	
10	CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES ENERGETIQUES ET ENVIRONNEMENTALES	Superviser la construction des infrastructures énergétiques et environnementales	Pourcentage des infrastructures énergétiques et environnementales construites supervisé	0	90	

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 468

MAINTENANCE DES DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES

Actions du programme	Objectif	Indicateurs				
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification	
01	REHABILITATION DU RESEAU BITUME	Augmenter le linéaire des routes bitumées en bon état	Linéaire de routes bitumées réhabilitées	448	1 948	
02	REHABILITATION DU RESEAU PRINCIPAL EN TERRE	Augmenter le linéaire des routes en terre du réseau principal en bon état	Linéaire de routes principales en terre réhabilitées	345	1 149	Rapport d'activité / report of activity
03	REHABILITATION ET ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES	Augmenter le linéaire des routes rurales en bon état	Linéaire de routes rurales réhabilitées	748	1 052	Rapport d'activité / report of activity
04	REHABILITATION DES OUVRAGES D'ART	Augmenter le linéaire des ouvrages d'art	Linéaire d'Ouvrages d'Art Réhabilités	260	380	Rapport d'activité / report of activity
05	ENTRETIEN DU RESEAU PRIORITAIRE	Améliorer le niveau de service du réseau prioritaire	Linéaire de routes bitumées entretenues	2 588	3 648	rapport d'activité / report of activity
06	ENTRETIEN DU RESEAU NON PRIORITAIRE	Améliorer le niveau de service du réseau non prioritaire	Linéaire de routes non prioritaires du réseau classé entretenu	195	350	Rapport d'activité / report of activity
07	PROTECTION DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT ROUTIER	Augmenter la durée de vie des routes	Nombre de stations de pesage en état de bon fonctionnement	15	28	Rapport d'activité / report of activity
08	ETUDES DE PROGRAMMATION ET SUIVI DE L'ENTRETIEN ROUTIER	Utilisation optimale des ressources	Taux d'exécution des programmes d'entretien routier	77	89	rapport d'activité / report of activity
09	MAINTENANCE DES BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS	Superviser la maintenance des bâtiments et édifices publics.	% des bâtiments et édifices publics réhabilités supervisés	0	60	
10	REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES	Superviser la réhabilitation des infrastructures ferroviaires	% des infrastructures ferroviaires réhabilitées supervisées	0	90	
11	REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES ET FLUVIALES	Superviser la réhabilitation des infrastructures portuaires, fluviales	% des infrastructures portuaires, fluviales réhabilitées supervisées	0	90	
12	REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES AEROPORTUAIRES	Superviser la réhabilitation des infrastructures aéroportuaires	% des infrastructures énergétiques et environnementales réhabilitées supervisées	0	90	
13	REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES ENERGETIQUES ET ENVIRONNEMENTALES	Superviser la réhabilitation des infrastructures énergétiques et environnementales	% des bâtiments et édifices publics réhabilités supervisés	0	90	

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 469

REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES

Actions du programme	Objectif	Indicateurs				
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification	
01	ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'OEUVRE AUTOROUTIERES	Mettre en place des prestations de maîtrise d'œuvre des autoroutes	% des projets de routes et d'autoroutes ayant des avenants inférieur à 20%	1	4	rapport d'activité / report of activity
02	ETUDE TECHNIQUES ET MAITRISE D'OEUVRE DES OUVRAGES D'ART	Améliorer la qualité des prestations d'études d'ouvrages d'art	% des projets d'études routières réalisés dans les délais avec des avenants inférieurs à 10%	30	70	
03	ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'OEUVRE DES BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS	Améliorer la qualité des prestations de Bâtiments	% des bâtiments publics réceptionnés dans des délais	60	70	

04	ETUDES TECHNIQUES DES AUTRES INFRASTRUCTURES	Améliorer la qualité des prestations des autres infrastructures	% des projets des autres infrastructures ayant des avenants inférieur à 20%	0	0	rapport d'activité / report of activity
05	ETUDE TECHNIQUE ET MAITRISE D'OEUVRE DES ROUTES	Améliorer la qualité des prestations d'études routières	% des projets d'études routières réalisés dans les délais avec des avenants inférieurs à 10%	30	70	
06	ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE DES INFRASTRUCTURES ENERGETIQUE ET ENVIRONNEMENTALES	Améliorer la qualité des prestations des autres infrastructures	% des projets des autres infrastructures réceptionnés avec des avenants inférieur à 10%	30	70	
07	ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'OEUVRE DES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES ET FLUVIALES	Assurer la qualité et la fonctionnalité des installations portuaires et fluviales	Nombre d'études techniques des infrastructures portuaires réalisées	1	4	
08	ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'OEUVRE DES INFRASTRUCTURES AEROPORTUAIRES	Arrimer les aéroports aux normes internationales	Nombre d'études d'infrastructures aéroportuaires réalisées	2	5	
09	ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'OEUVRE DES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES	Assurer la qualité des études et des travaux du sous-secteur ferroviaire	Nombre d'études techniques réalisées	2	5	

CADRE LOGIQUE DU PROGRAMME 470

GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES TRAVAUX PUBLICS

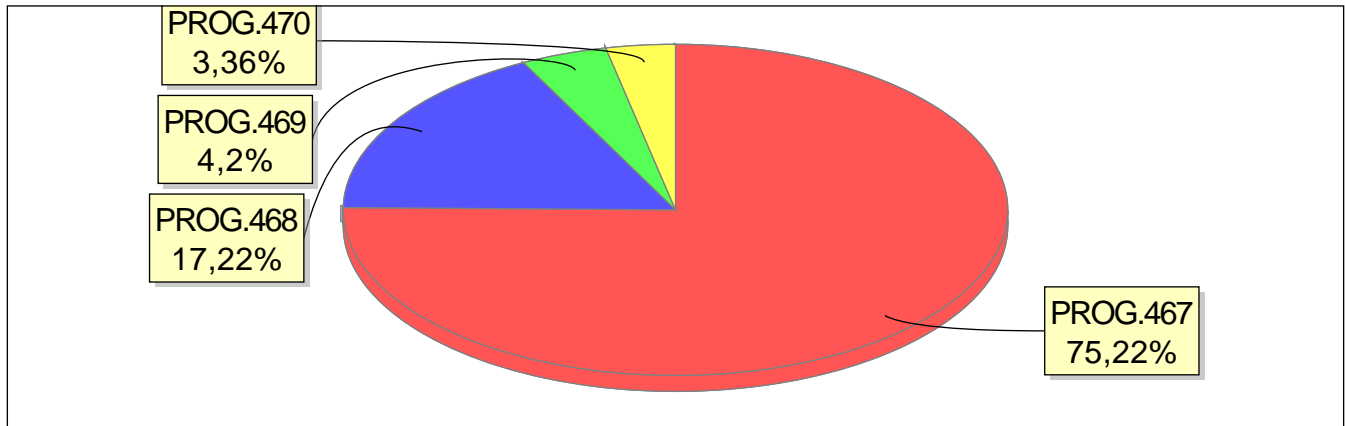
Actions du programme	Objectif	Indicateurs			
		Libellé	Niveau ref.	Niveau cible	Source de vérification
01 RENFORCEMENT DU SYSTEME DE PLANIFICATION ET DE PROGRAMMATION	Améliorer le taux de consommation des ressources	Taux d'engagement du budget d'investissement	91	95	Rapport d'activité / report of activity
02 AMELIORATION DE LA GESTION DES AFFAIRES PUBLIQUES ET DE LA QUALITE DES TRAVAUX	Améliorer la qualité des prestations	% des contrats routiers réceptionnés dans les délais	55	74	rapport d'activité / report of activity
03 DEVELOPPEMENT DE LA CAPACITE ET DE LA COMPETITIVITE DU SECTEUR PRIVE DU BTP	Accroître la performance des entreprises et BET du secteur du BTP	Ecart entre offre et demande en engins de génie civil	-23	-17	rapport d'activité / report of activity
04 RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	Améliorer les conditions de travail	Nombre de cadres formés pour l'exécution et/ou le suivi des études et des travaux des autres infrastructures	0	100	PV de reception / VP of reception
05 AMELIORATION DES CAPACITES DE COMMUNICATION	Mettre à la disposition du grand public les informations sur les actions entreprises au MINTP	Nombre d'émissions télévisées réalisées sur les projets routiers structurants	7	20	rapport d'activité / report of activity
06 AMELIORATION DES CAPACITES DE PILOTAGE, DE COORDINATION ET DE SUPERVISION DES PROGRAMMES	Augmenter le taux d'exécution physique des programmes opérationnels	Taux d'exécution physique des programmes opérationnel	76	90	rapport d'activité / report of activity

DEUXIEME PARTIE
CONTENU DES PROGRAMMES

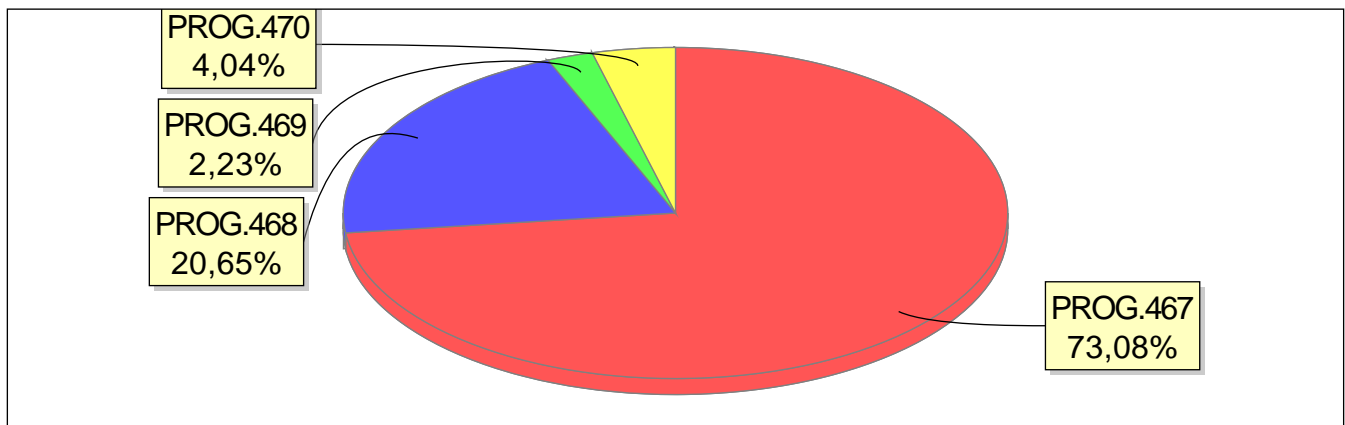
REPARTITION DES CREDITS DU CHAPITRE

NUMÉRO ET INTITULÉ DU PROGRAMME		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
467	CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	2 715 076 754	2 715 076 754	361 683 500 000	292 483 500 000	364 398 576 754	295 198 576 754
468	MAINTENANCE DES DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	51 688 154 534	51 688 154 534	31 736 499 820	31 736 499 820	83 424 654 354	83 424 654 354
469	REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES	1 508 119 213	1 508 119 213	18 816 858 000	7 500 000 000	20 324 977 213	9 008 119 213
470	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES TRAVAUX PUBLICS	13 369 649 499	13 369 649 499	2 930 000 000	2 930 000 000	16 299 649 499	16 299 649 499
TOTAL		69 281 000 000	69 281 000 000	415 166 857 820	334 649 999 820	484 447 857 820	403 930 999 820

AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT



CREDITS DE PAIEMENT



6. PROGRAMME 467

CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES
INFRASTRUCTURES

RESPONSABLE DU PROGRAMME

M. TCHOUMI Jean Lambert

■ 6.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

C'est un programme traité en priorité de toutes les préoccupations relatives au bitumage des routes, à la création de nouvelles dessertes en terre notamment dans les zones frontalières et pour relier les unités administratives entre elles et enfin à la construction des ouvrages d'art et des autres infrastructures en liaison avec les ministères et autres structures concernées. Il a pour objectif d'améliorer substantiellement le taux d'accès aux infrastructures en générant une offre qui anticipe la demande. De manière spécifique, il s'agit de doubler la fraction du réseau bitumé pour 1000 habitants à l'horizon de la stratégie (0,34 km de routes bitumées pour 1000 habitants à l'horizon 2020). La densité du réseau ferroviaire devra passer à 0,10 km pour 1000 habitants tandis que la consommation d'énergie par unité de PIB devra se situer à 37%.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 développer les infrastructures routières

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Densité du réseau routier bitumé pour 1000 habitants	%	2014	0,27	2018	0,32
2	% des grands projets de construction des autres infrastructures respectant l'itinéraire technique	%	2014		2018	70

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Densité du réseau routier bitumé pour 1000 habitants	
Objectif	développer les infrastructures routières	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	467 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 0.27
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2018	Valeur: 0.3199999928474426
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 0.30
	Année: 2017	Valeur: 0.31
	Année: 2018	Valeur: 0.32
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	% des grands projets de construction des autres infrastructures respectant l'itinéraire technique	
Objectif	développer les infrastructures routières	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	467 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: ND
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2018	Valeur: 70.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 35
	Année: 2017	Valeur: 50
	Année: 2018	Valeur: 70
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** BITUMAGE DU RESEAU STRUCTURANT
- ACTION 02:** CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART
- ACTION 03:** BITUMAGE DU RESEAU NON STRUCTURANT ET DU RESEAU RURAL
- ACTION 04:** OUVERTURE DES VOIES DE DESSERTE
- ACTION 05:** CONSTRUCTION DES BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS
- ACTION 06:** DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU AUTOROUTIER
- ACTION 07:** CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES
- ACTION 08:** CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES ET FLUVIALES
- ACTION 09:** CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES AEROPORTUAIRES
- ACTION 10:** CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES ENERGETIQUES ET ENVIRONNEMENTALES

■ 6.2. STRATÉGIE PROGRAMME

La réalisation de ces objectifs pour chacun des sous-secteurs, permettra de développer l'ossature nationale par la réalisation de grands travaux neufs et des programmes de développement.

Pour ce qui est des routes, les actions majeures porteront comme par le passé sur:

- l'extension du réseau routier bitumé à travers d'une part, le bitumage du réseau structurant en mettant l'accent sur le développement des projets visant l'accompagnement des grands projets industriels et la facilitation des échanges économiques dans la sous-région et au plan national. Ce sont notamment :
 - les axes situés autour de Kribi et visant l'accompagnement de l'exploitation du fer de Mbalam et du port en eau profonde de Kribi ;
 - Les tronçons routiers désenclavant d'importants barrages, les zones industrielles et les bassins de production agro-pastorale que sont : Lom Pangar, Mekin, Natchigal, Port en Eau profonde de Kribi, et les itinéraires du PUTAC, la construction de la P15 etc.
 - Les tronçons du corridor Nord-Sud, les réseaux transafricains, le réseau CEMAC, la Ring Road ;
- le réseau des routes à faible trafic par des bitumages économiques et par des technologies innovantes à forte intensité de main d'oeuvre.

6.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

BITUMAGE DU RESEAU STRUCTURANT

OBJECTIF 1. Augmenter le linéaire des routes bitumées du réseau structurant

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Linéaire des routes bitumées structurantes	km	2014	3 960	2018	5 560

ACTION 02

CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART

OBJECTIF 1. Eliminer les points de rupture de trafic

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Linéaire d'Ouvrages d'Art construits par an	m	2012	542	2015	321

ACTION 03

BITUMAGE DU RESEAU NON STRUCTURANT ET DU RESEAU RURAL

OBJECTIF 1. Augmenter le linéaire des routes bitumées du réseau non structurant et rural

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Linéaire de routes non structurantes et rurales bitumées	km	2014	1 959	2018	2 303

ACTION 04

OUVERTURE DES VOIES DE DESSERTE

OBJECTIF 1. Augmenter le linéaire des routes de desserte

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Linéaire des routes de desserte construite	km	2014	342	2018	1 542

ACTION 05**CONSTRUCTION DES BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS****OBJECTIF 1.** Superviser la construction des bâtiments et édifices publics

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	% des infrastructures et édifices publics construits suivi	%	2014	0	2018	60

ACTION 06**DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU AUTOROUTIER****OBJECTIF 1.** Développer le réseau autoroutier

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Linéaire d'autoroutes construites	km	2014	0	2018	120

ACTION 07**CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES****OBJECTIF 1.** Superviser la construction des projets ferroviaires

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Pourcentage du linéaire construit supervisé	%	2014	0	2018	90

ACTION 08**CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES ET FLUVIALES****OBJECTIF 1.** Superviser la construction des infrastructures portuaires et fluviales

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Pourcentage des infrastructures portuaires et fluviales construites supervisé	%	2014	0	2018	90

ACTION 09**CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES AEROPORTUAIRES****OBJECTIF 1.** Superviser la construction des infrastructures aéroportuaires

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Pourcentage des infrastructures aéroportuaires construites supervisé	%	2014	0	2018	90

ACTION 10**CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES ENERGETIQUES ET ENVIRONNEMENTALES****OBJECTIF 1.** Superviser la construction des infrastructures énergétiques et environnementales

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Pourcentage des infrastructures énergétiques et environnementales construites supervisé	%	2014	0	2018	90

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Linéaire des routes bitumées structurantes	
Objectif	Augmenter le linéaire des routes bitumées du réseau structurant	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	467 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	01 - BITUMAGE DU RESEAU STRUCTURANT	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	kilomètre (km)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 3960
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 5560.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 4760
	Année: 2017	Valeur: 5160
	Année: 2018	Valeur: 5560
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Linéaire d'Ouvrages d'Art construits par an	
Objectif	Eliminer les points de rupture de trafic	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	467 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	02 - CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	mètre (m)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 292
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2015	Valeur: 321.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 350
	Année: 2017	Valeur: 379
	Année: 2018	Valeur: 408
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Linéaire de routes non structurantes et rurales bitumées	
Objectif	Augmenter le linéaire des routes bitumées du réseau non structurant et rural	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	467 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	03 - BITUMAGE DU RESEAU NON STRUCTURANT ET DU RESEAU RURAL	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	kilomètre (km)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 1959
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 2303.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 2131
	Année: 2017	Valeur: 2217
	Année: 2018	Valeur: 2303
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Linéaire des routes de desserte construite	
Objectif	Augmenter le linéaire des routes de desserte	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	467 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	04 - OUVERTURE DES VOIES DE DESSERTE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	kilomètre (km)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 342
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 1542.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 942
	Année: 2017	Valeur: 1242
	Année: 2018	Valeur: 1542
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	% des infrastructures et édifices publics construits suivi	
Objectif	Superviser la construction des bâtiments et édifices publics	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	467 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	05 - CONSTRUCTION DES BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 60.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 30
	Année: 2017	Valeur: 40
	Année: 2018	Valeur: 60
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Linéaire d'autoroutes construites	
Objectif	Développer le réseau autoroutier	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	467 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	06 - DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU AUTOROUTIER	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	kilomètre (km)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 120.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 40
	Année: 2017	Valeur: 80
	Année: 2018	Valeur: 120
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Pourcentage du linéaire construit supervisé	
Objectif	Superviser la construction des projets ferroviaires	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	467 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	07 - CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 90.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 50
	Année: 2017	Valeur: 70
	Année: 2018	Valeur: 90
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Pourcentage des infrastructures portuaires et fluviales construites supervisé	
Objectif	Superviser la construction des infrastructures portuaires et fluviales	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	467 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	08 - CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES ET FLUVIALES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 90.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 50
	Année: 2017	Valeur: 70
	Année: 2018	Valeur: 90
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Pourcentage des infrastructures aéroportuaires construites supervisé	
Objectif	Superviser la construction des infrastructures aéroportuaires	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	467 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	09 - CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES AEROPORTUAIRES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 90.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 50
	Année: 2017	Valeur: 70
	Année: 2018	Valeur: 90
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Pourcentage des infrastructures énergétiques et environnementales construites supervisé	
Objectif	Superviser la construction des infrastructures énergétiques et environnementales	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	467 - CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	10 - CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES ENERGETIQUES ET ENVIRONNEMENTALES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 90.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 50
	Année: 2017	Valeur: 70
	Année: 2018	Valeur: 90
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

6.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	BITUMAGE DU RESEAU STRUCTURANT	717 977 952	717 977 952	199 743 500 000	181 743 500 000	200 461 477 952	182 461 477 952
02	CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART	141 027 349	141 027 349	23 290 000 000	23 290 000 000	23 431 027 349	23 431 027 349
03	BITUMAGE DU RESEAU NON STRUCTURANT ET DU RESEAU RURAL	123 720 468	123 720 468	65 000 000 000	22 600 000 000	65 123 720 468	22 723 720 468
04	OUVERTURE DES VOIES DE DESSERTE	297 027 805	297 027 805	3 600 000 000	0	3 897 027 805	297 027 805
05	CONSTRUCTION DES BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS	438 335 567	438 335 567	10 100 000 000	5 100 000 000	10 538 335 567	5 538 335 567
06	DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU AUTOROUTIER	0	0	59 650 000 000	59 650 000 000	59 650 000 000	59 650 000 000
07	CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES	268 018 957	268 018 957	25 000 000	0	293 018 957	268 018 957
08	CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES ET FLUVIALES	665 191 284	665 191 284	75 000 000	0	740 191 284	665 191 284
09	CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES AÉROPORTUAIRES	30 441 805	30 441 805	100 000 000	0	130 441 805	30 441 805
10	CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES ÉNERGETIQUES ET ENVIRONNEMENTALES	33 335 567	33 335 567	100 000 000	100 000 000	133 335 567	133 335 567
TOTAL		2 715 076 754	2 715 076 754	361 683 500 000	292 483 500 000	364 398 576 754	295 198 576 754

7. PROGRAMME 468

MAINTENANCE DES DES ROUTES ET AUTRES
INFRASTRUCTURES

RESPONSABLE DU PROGRAMME

M. AKONO MVONDO Léopold

7.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme vise à améliorer la qualité des infrastructures en les maintenant en bon état d'utilisation. En effet, la réalisation des objectifs sectoriels est tributaire de la qualité des infrastructures. En ce qui concerne les routes, il s'agira à l'horizon de la stratégie d'améliorer nettement le niveau de service du réseau routier, en s'assurant que 55% du réseau routier est en bon état. Les actions de protection du patrimoine routier devront permettre : d'assurer le contrôle des charges sur l'ensemble du réseau bitumé et le respect des conditions de circulation par temps de pluie.

IL s'emploie en majeure partie d'une part aux réhabilitations des (i) routes bitumées et en terre du réseau principal ; (ii) routes rurales ; (iii) ouvrages d'art et d'autre part ; (iv) aux travaux d'entretien routier du réseau prioritaire et non prioritaire ; (v) la protection du patrimoine et l'environnement routier; (vi) à l'actualisation des études de programmation au service de l'entretien routier et (vii) la réhabilitation des autres infrastructures (chemins de fer, ports, aéroports, etc.).

OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer l'état des infrastructures

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Linéaire du réseau bitumé réhabilité	km	2014	448	2018	1 448
2	% du réseau routier en bon état	%	2014	25,7	2018	33
3	% des grands projets de réhabilitation / entretien des autres infrastructures respectant l'itinéraire technique	%	2014		2018	70

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Linéaire du réseau bitumé réhabilité	
Objectif	Améliorer l'état des infrastructures	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	468 - MAINTENANCE DES DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	kilomètre (km)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 448
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2018	Valeur: 1448.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 948
	Année: 2017	Valeur: 1198
	Année: 2018	Valeur: 1448
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	% du réseau routier en bon état	
Objectif	Améliorer l'état des infrastructures	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	468 - MAINTENANCE DES DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 25,7
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2018	Valeur: 33.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 27,4
	Année: 2017	Valeur: 30,2
	Année: 2018	Valeur: 33
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	% des grands projets de réhabilitation / entretien des autres infrastructures respectant l'itinéraire technique	
Objectif	Améliorer l'état des infrastructures	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	468 - MAINTENANCE DES DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: ND
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2018	Valeur: 70.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 35
	Année: 2017	Valeur: 50
	Année: 2018	Valeur: 70
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** REHABILITATION DU RESEAU BITUME
- ACTION 02:** REHABILITATION DU RESEAU PRINCIPAL EN TERRE
- ACTION 03:** REHABILITATION ET ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES
- ACTION 04:** REHABILITATION DES OUVRAGES D'ART
- ACTION 05:** ENTRETIEN DU RESEAU PRIORITAIRE
- ACTION 06:** ENTRETIEN DU RESEAU NON PRIORITAIRE
- ACTION 07:** PROTECTION DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT ROUTIER
- ACTION 08:** ETUDES DE PROGRAMMATION ET SUIVI DE L'ENTRETIEN ROUTIER
- ACTION 09:** MAINTENANCE DES BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS
- ACTION 10:** REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES
- ACTION 11:** REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES ET FLUVIALES
- ACTION 12:** REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES AEROPORTUAIRES
- ACTION 13:** REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES ENERGETIQUES ET ENVIRONNEMENTALES

■ 7.2. STRATÉGIE PROGRAMME

La réalisation de ces objectifs consiste pour chacun des sous- secteurs en l'entretien et la maintenance à travers la réalisation des programmes d'entretien des infrastructures et la réhabilitation du patrimoine infrastructurel existant.

Pour ce qui est des routes, ce programme vise d'une part la réhabilitation du réseau routier en traitant la fraction du réseau en mauvais état afin d'augmenter la fraction des routes en état normal d'entretien, et d'autre part à améliorer l'état du réseau routier à travers l'entretien et la protection du patrimoine routier existant. En terme de stratégie, plusieurs actions ont été formulées pour rendre plus performant notre réseau routier national, ce sont :

- en priorité, la réhabilitation des routes bitumées et en terre prioritaire du réseau principal et rural, ainsi que les ouvrages d'art;
- secondairement, (i) l'entretien du réseau prioritaire et non prioritaire des routes principales et rurales notamment à travers un retour minimal à la régie par le rééquipement des services déconcentrés du MINTP en engin minimum de Génie Civil et la mise en place au sein des communes d'un vaste programme HIMO pour l'entretien des routes dans le cadre de la décentralisation par des comités de routes constitués au sein des communes; (ii) la protection du patrimoine routier, et ; (iii) la réalisation des études de programmation à l'effet de produire des programmes d'entretien viables permettant d'atteindre les objectifs fixés.
- Les avancées dans la mise en uvre de ce programme seront mesurées par le nombre de kilomètre de route réhabilité.

7.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

REHABILITATION DU RESEAU BITUME

OBJECTIF 1. Augmenter le linéaire des routes bitumées en bon état

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Linéaire de routes bitumées réhabilitées	km	2014	448	2018	1 948

ACTION 02

REHABILITATION DU RESEAU PRINCIPAL EN TERRE

OBJECTIF 1. Augmenter le linéaire des routes en terre du réseau principal en bon état

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Linéaire de routes principales en terre réhabilitées	km	2014	345	2018	1 149

ACTION 03

REHABILITATION ET ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES

OBJECTIF 1. Augmenter le linéaire des routes rurales en bon état

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Linéaire de routes rurales réhabilitées	km	2014	748	2018	1 052

ACTION 04

REHABILITATION DES OUVRAGES D'ART

OBJECTIF 1. Augmenter le linéaire des ouvrages d'art

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Linéaire d'Ouvrages d'Art Réhabilités	ml	2014	260	2018	380

ACTION 05**ENTRETIEN DU RESEAU PRIORITAIRE****OBJECTIF 1.** Améliorer le niveau de service du réseau prioritaire

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Linéaire de routes bitumées entretenues	km	2014	2 588	2018	3 648

ACTION 06**ENTRETIEN DU RESEAU NON PRIORITAIRE****OBJECTIF 1.** Améliorer le niveau de service du réseau non prioritaire

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Linéaire de routes non prioritaires du réseau classé entretenu	km	2014	195	2018	350

ACTION 07**PROTECTION DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT ROUTIER****OBJECTIF 1.** Augmenter la durée de vie des routes

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Nombre de stations de pesage en état de bon fonctionnement	nb	2014	15	2018	28

ACTION 08**ETUDES DE PROGRAMMATION ET SUIVI DE L'ENTRETIEN ROUTIER****OBJECTIF 1.** Utilisation optimale des ressources

INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
		ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1 Taux d'exécution des programmes d'entretien routier	%	2014	77	2018	89

ACTION 09**MAINTENANCE DES BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS****OBJECTIF 1.** Superviser la maintenance des bâtiments et édifices publics.

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	% des bâtiments et édifices publics réhabilités supervisés	%	2014	0	2018	60

ACTION 10**REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES****OBJECTIF 1.** Superviser la réhabilitation des infrastructures ferroviaires

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	% des infrastructures ferroviaires réhabilitées supervisées	%	2014	0	2018	90

ACTION 11**REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES ET FLUVIALES****OBJECTIF 1.** Superviser la réhabilitation des infrastructures portuaires, fluviales

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	% des infrastructures portuaires, fluviales réhabilitées supervisées	%	2014	0	2018	90

ACTION 12**REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES AEROPORTUAIRES****OBJECTIF 1.** Superviser la réhabilitation des infrastructures aéroportuaires

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	% des infrastructures énergétiques et environnementales réhabilitées supervisées	%	2014	0	2018	90

ACTION 13**REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES ENERGETIQUES ET ENVIRONNEMENTALES****OBJECTIF 1.** Superviser la réhabilitation des infrastructures énergétiques et environnementales

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	% des bâtiments et édifices publics réhabilités supervisés	%	2014	0	2018	90

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Linéaire de routes bitumées réhabilitées	
Objectif	Augmenter le linéaire des routes bitumées en bon état	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	468 - MAINTENANCE DES DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	01 - REHABILITATION DU RESEAU BITUME	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	kilomètre (km)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 448
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 1948.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 948
	Année: 2017	Valeur: 1198
	Année: 2018	Valeur: 1448
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Linéaire de routes principales en terre réhabilitées	
Objectif	Augmenter le linéaire des routes en terre du réseau principal en bon état	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	468 - MAINTENANCE DES DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	02 - REHABILITATION DU RESEAU PRINCIPAL EN TERRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	kilomètre (km)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 345
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 1149.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 747
	Année: 2017	Valeur: 948
	Année: 2018	Valeur: 1149
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Linéaire de routes rurales réhabilitées	
Objectif	Augmenter le linéaire des routes rurales en bon état	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	468 - MAINTENANCE DES DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	03 - REHABILITATION ET ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	kilomètre (km)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 748
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 1052.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 900
	Année: 2017	Valeur: 976
	Année: 2018	Valeur: 1052
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Linéaire d'Ouvrages d'Art Réhabilités	
Objectif	Augmenter le linéaire des ouvrages d'art	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	468 - MAINTENANCE DES DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	04 - REHABILITATION DES OUVRAGES D'ART	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	mètre linéaire(ml)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 260
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 380.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 320
	Année: 2017	Valeur: 350
	Année: 2018	Valeur: 380
3) Renseignement de l'indicateur(collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Linéaire de routes bitumées entretenues	
Objectif	Améliorer le niveau de service du réseau prioritaire	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	468 - MAINTENANCE DES DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	05 - ENTRETIEN DU RESEAU PRIORITAIRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	kilomètre (km)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 2588
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 3648.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 3118
	Année: 2017	Valeur: 3383
	Année: 2018	Valeur: 3648
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Linéaire de routes non prioritaires du réseau classé entretenu	
Objectif	Améliorer le niveau de service du réseau non prioritaire	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	468 - MAINTENANCE DES DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	06 - ENTRETIEN DU RESEAU NON PRIORITAIRE	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	kilomètre (km)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 195
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 350.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 250
	Année: 2017	Valeur: 300
	Année: 2018	Valeur: 350
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de stations de pesage en état de bon fonctionnement	
Objectif	Augmenter la durée de vie des routes	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	468 - MAINTENANCE DES DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	07 - PROTECTION DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT ROUTIER	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 15
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 28.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 24
	Année: 2017	Valeur: 26
	Année: 2018	Valeur: 28
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'exécution des programmes d'entretien routier	
Objectif	Utilisation optimale des ressources	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	468 - MAINTENANCE DES DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	08 - ETUDES DE PROGRAMMATION ET SUIVI DE L'ENTRETIEN ROUTIER	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 77
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 89.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 83
	Année: 2017	Valeur: 86
	Année: 2018	Valeur: 89
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	% des bâtiments et édifices publics réhabilités supervisés	
Objectif	Superviser la maintenance des bâtiments et édifices publics.	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	468 - MAINTENANCE DES DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	09 - MAINTENANCE DES BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 60.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 30
	Année: 2017	Valeur: 40
	Année: 2018	Valeur: 60
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	% des infrastructures ferroviaires réhabilitées supervisées	
Objectif	Superviser la réhabilitation des infrastructures ferroviaires	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	468 - MAINTENANCE DES DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	10 - REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 90.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 50
	Année: 2017	Valeur: 70
	Année: 2018	Valeur: 90
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	% des infrastructures portuaires, fluviales réhabilitées supervisées	
Objectif	Superviser la réhabilitation des infrastructures portuaires, fluviales	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	468 - MAINTENANCE DES DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	11 - REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES ET FLUVIALES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 90.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 50
	Année: 2017	Valeur: 70
	Année: 2018	Valeur: 90
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	% des infrastructures énergétiques et environnementales réhabilitées supervisées	
Objectif	Superviser la réhabilitation des infrastructures aéroportuaires	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	468 - MAINTENANCE DES DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	12 - REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES AEROPORTUAIRES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 90.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 50
	Année: 2017	Valeur: 70
	Année: 2018	Valeur: 90
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	% des bâtiments et édifices publics réhabilités supervisés	
Objectif	Superviser la réhabilitation des infrastructures énergétiques et environnementales	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	468 - MAINTENANCE DES DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	13 - REHABILITATION DES INFRASTRUCTURES ENERGETIQUES ET ENVIRONNEMENTALES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur:
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 90.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 50
	Année: 2017	Valeur: 70
	Année: 2018	Valeur: 90
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

7.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	REHABILITATION DU RESEAU BITUME	78 564 173	78 564 173	15 056 500 000	15 056 500 000	15 135 064 173	15 135 064 173
03	REHABILITATION ET ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES	0	0	4 679 999 820	4 679 999 820	4 679 999 820	4 679 999 820
04	REHABILITATION DES OUVRAGES D'ART	203 777 089	203 777 089	1 950 000 000	1 950 000 000	2 153 777 089	2 153 777 089
05	ENTRETIEN DU RESEAU PRIORITAIRE	42 268 090 003	42 268 090 003	0	0	42 268 090 003	42 268 090 003
06	ENTRETIEN DU RESEAU NON PRIORITAIRE	4 293 409 997	4 293 409 997	10 000 000 000	10 000 000 000	14 293 409 997	14 293 409 997
07	PROTECTION DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT ROUTIER	2 017 313 272	2 017 313 272	50 000 000	50 000 000	2 067 313 272	2 067 313 272
08	ETUDES DE PROGRAMMATION ET SUIVI DE L'ENTRETIEN ROUTIER	2 827 000 000	2 827 000 000	0	0	2 827 000 000	2 827 000 000
TOTAL		51 688 154 534	51 688 154 534	31 736 499 820	31 736 499 820	83 424 654 354	83 424 654 354

8. PROGRAMME 469

REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES
D'INFRASTRUCTURES

RESPONSABLE DU PROGRAMME

M. ABOUNA ZOA Guy Daniel

■ 8.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

L'objectif visé est d'améliorer la qualité des études techniques, la capacité et la qualité de production du secteur de la construction, du point de vue de l'ingénierie, en renforçant notamment la maîtrise d'œuvre de la construction des infrastructures.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Améliorer la qualité des études en vue d'optimiser le coût et la qualité des travaux d'infrastructures

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	% des projets d'études réalisés dans les délais avec moins de 10% d'avenants	%	2014	30	2018	88
2	% des études réalisées dans les délais et respectant l'itinéraire technique	%	2014		2018	60

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	% des projets d'études réalisés dans les délais avec moins de 10% d'avenants	
Objectif	Améliorer la qualité des études en vue d'optimiser le coût et la qualité des travaux d'infrastructures	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	469 - REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur:
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2018	Valeur: 88.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 50
	Année: 2017	Valeur: 60
	Année: 2018	Valeur: 88
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	% des études réalisées dans les délais et respectant l'itinéraire technique	
Objectif	Améliorer la qualité des études en vue d'optimiser le coût et la qualité des travaux d'infrastructures	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	469 - REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur:
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2018	Valeur: 60.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 45
	Année: 2017	Valeur: 52
	Année: 2018	Valeur: 60
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'OEUVRE AUTOROUTIERES
- ACTION 02:** ETUDE TECHNIQUES ET MAITRISE D'OEUVRE DES OUVRAGES D'ART
- ACTION 03:** ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE DES BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS
- ACTION 04:** ETUDES TECHNIQUES DES AUTRES INFRASTRUCTURES
- ACTION 05:** ETUDE TECHNIQUE ET MAITRISE D'OEUVRE DES ROUTES
- ACTION 06:** ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE DES INFRASTRUCTURES ENERGETIQUE ET ENVIRONNEMENTALES
- ACTION 07:** ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'OEUVRE DES INFRATSRUCTURES PORTUAIRES ET FLUVIALES
- ACTION 08:** ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'OEUVRE DES INFRATSRUCTURES AEROPORTUAIRES
- ACTION 09:** ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'OEUVRE DES INFRATSRUCTURES FERROVIAIRES

■ 8.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Ce programme s'occupe de la conduite des études techniques (maturation) et la maîtrise d'uvre (contrôle) des infrastructures routières, énergétiques, ferroviaires, aéroportuaires, portuaires et fluviales. En matière de construction, le MINTP est sur le plan national reconnu comme étant l'unique ingénieur de l'Etat. Il a donc une mission de maîtrise d'uvre des constructions publiques et privées. La mise en uvre satisfaisante desdites missions permettra à notre pays de disposer des infrastructures de qualité, à moindre coût et adaptées à la demande économique. En terme de stratégie d'attaque, il est question de:

- mettre l'accent sur la maîtrise d'uvre des projets des maîtres d'ouvrages publics et privés notamment par le renforcement du suivi des chantiers tant publics que privés ;
- porter à la connaissance du grand public, les gites géo-référencés des matériaux locaux ainsi que la connaissance de leur utilisation comme alternative optimale dans la construction des édifices.

■ 8.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01**ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'OEUVRE AUTOROUTIERES****OBJECTIF 1.** Mettre en place des prestations de maîtrise d'œuvre des autoroutes

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	% des projets de routes et d'autoroutes ayant des avenants inférieur à 20%	nb	2014	1	2018	4

ACTION 02**ETUDE TECHNIQUES ET MAITRISE D'OEUVRE DES OUVRAGES D'ART****OBJECTIF 1.** Améliorer la qualité des prestations d'études d'ouvrages d'art

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	% des projets d'études routières réalisés dans les délais avec des avenants inférieurs à 10%	%	2014	30	2018	70

ACTION 03**ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'OEUVRE DES BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS****OBJECTIF 1.** Améliorer la qualité des prestations de Bâtiments

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	% des bâtiments publics réceptionnés dans des délais	%	2014	60	2018	70

ACTION 04**ETUDES TECHNIQUES DES AUTRES INFRASTRUCTURES****OBJECTIF 1.** Améliorer la qualité des prestations des autres infrastructures

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	% des projets des autres infrastructures ayant des avenants inférieur à 20%	%	2012	0	2015	0

ACTION 05**ETUDE TECHNIQUE ET MAITRISE D'OEUVRE DES ROUTES****OBJECTIF 1.** Améliorer la qualité des prestations d'études routières

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	% des projets d'études routières réalisés dans les délais avec des avenants inférieurs à 10%	%	2014	30	2018	70

ACTION 06**ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE DES INFRASTRUCTURES ENERGETIQUE ET ENVIRONNEMENTALES****OBJECTIF 1.** Améliorer la qualité des prestations des autres infrastructures

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	% des projets des autres infrastructures réceptionnés avec des avenants inférieur à 10%	%	2014	30	2018	70

ACTION 07**ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'OEUVRE DES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES ET FLUVIALES****OBJECTIF 1.** Assurer la qualité et la fonctionnalité des installations portuaires et fluviales

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'études techniques des infrastructures portuaires réalisées	nb	2014	1	2018	4

ACTION 08**ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'OEUVRE DES INFRASTRUCTURES AEROPORTUAIRES****OBJECTIF 1.** Arrimer les aéroports aux normes internationales

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'études d'infrastructures aéroportuaires réalisées	nb	2014	2	2018	5

ACTION 09**ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'OEUVRE DES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES****OBJECTIF 1.** Assurer la qualité des études et des travaux du sous-secteur ferroviaire

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'études techniques réalisées	nb	2014	2	2018	5

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	% des projets de routes et d'autoroutes ayant des avenants inférieur à 20%	
Objectif	Mettre en place des prestations de maîtrise d'œuvre des autoroutes	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	469 - REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	01 - ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'OEUVRE AUTOROUTIERES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 1
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 4.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 2
	Année: 2017	Valeur: 3
	Année: 2018	Valeur: 4
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	% des projets d'études routières réalisés dans les délais avec des avenants inférieurs à 10%	
Objectif	Améliorer la qualité des prestations d'études d'ouvrages d'art	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	469 - REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	02 - ETUDE TECHNIQUES ET MAITRISE D'OEUVRE DES OUVRAGES D'ART	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 30
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 70.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 50
	Année: 2017	Valeur: 60
	Année: 2018	Valeur: 70
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	% des bâtiments publics réceptionnés dans des délais	
Objectif	Améliorer la qualité des prestations de Bâtiments	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	469 - REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	03 - ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE DES BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 60
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 70.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 62
	Année: 2017	Valeur: 65
	Année: 2018	Valeur: 70
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	% des projets d'études routières réalisés dans les délais avec des avenants inférieurs à 10%	
Objectif	Améliorer la qualité des prestations d'études routières	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	469 - REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	05 - ETUDE TECHNIQUE ET MAITRISE D'OEUVRE DES ROUTES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 30
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 70.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 50
	Année: 2017	Valeur: 60
	Année: 2018	Valeur: 70
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	% des projets des autres infrastructures réceptionnés avec des avenants inférieur à 10%	
Objectif	Améliorer la qualité des prestations des autres infrastructures	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	469 - REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	06 - ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE DES INFRASTRUCTURES ENERGETIQUE ET ENVIRONNEMENTALES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 30
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 70.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 50
	Année: 2017	Valeur:
	Année: 2018	Valeur: 70
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'études techniques des infrastructures portuaires réalisées	
Objectif	Assurer la qualité et la fonctionnalité des installations portuaires et fluviales	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	469 - REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	07 - ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'OEUVRE DES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES ET FLUVIALES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 1
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 4.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 2
	Année: 2017	Valeur: 3
	Année: 2018	Valeur: 4
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'études d'infrastructures aéroportuaires réalisées	
Objectif	Arrimer les aéroports aux normes internationales	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	469 - REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	08 - ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'OEUVRE DES INFRASTRUCTURES AEROPORTUAIRES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 2
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 5.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 3
	Année: 2017	Valeur: 4
	Année: 2018	Valeur: 5
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'études techniques réalisées	
Objectif	Assurer la qualité des études et des travaux du sous-secteur ferroviaire	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	469 - REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES	
Action concernée par l'objectif	09 - ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'OEUVRE DES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 2
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 5.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 3
	Année: 2017	Valeur: 4
	Année: 2018	Valeur: 5
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

8.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'OEUVRE AUTOROUTIERES	163 907 455	163 907 455	2 608 000 000	806 686 000	2 771 907 455	970 593 455
02	ETUDE TECHNIQUE ET MAITRISE D'OEUVRE DES OUVRAGES D'ART	129 646 942	129 646 942	3 977 527 000	2 129 981 000	4 107 173 942	2 259 627 942
03	ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'OEUVRE DES BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS	351 482 164	351 482 164	30 000 000	30 000 000	381 482 164	381 482 164
04	ETUDES TECHNIQUES DES AUTRES INFRASTRUCTURES	486 477 600	486 477 600	0	0	486 477 600	486 477 600
05	ETUDE TECHNIQUE ET MAITRISE D'OEUVRE DES ROUTES	190 256 444	190 256 444	10 557 998 000	4 090 000 000	10 748 254 444	4 280 256 444
06	ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE DES INFRASTRUCTURES ENERGETIQUE ET ENVIRONNEMENTALES	64 760 098	64 760 098	50 000 000	50 000 000	114 760 098	114 760 098
07	ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'OEUVRE DES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES ET FLUVIALES	65 203 679	65 203 679	583 333 000	183 333 000	648 536 679	248 536 679
08	ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'OEUVRE DES INFRASTRUCTURES AEROPORTUAIRES	0	0	1 000 000 000	200 000 000	1 000 000 000	200 000 000
09	ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'OEUVRE DES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES	56 384 831	56 384 831	10 000 000	10 000 000	66 384 831	66 384 831
TOTAL		1 508 119 213	1 508 119 213	18 816 858 000	7 500 000 000	20 324 977 213	9 008 119 213

9. PROGRAMME 470

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES TRAVAUX PUBLICS

RESPONSABLE DU PROGRAMME

M. NONO Henry

■ 9.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Ce programme traite des questions de gouvernance du secteur, de renforcement de la capacité et de la compétitivité du secteur privé, du renforcement de la planification, de la programmation des travaux ainsi que leur qualité et la valorisation des ressources humaines et de leur formation. Dans ce cadre, il est envisagé la poursuite et l'intensification des réformes en cours qui portent notamment sur: (i) le renforcement du système de planification et de programmation, (ii) l'intensification des contrôles de conformité et de la qualité des travaux. (iii) le renforcement de l'offre du matériel de Génie-civil dans le but de pallier à son insuffisance pour la réalisation des prestations à l'entreprise ou en régie partielle, (iii) la catégorisation des entreprises et des Bureaux d'Etudes Techniques et la prise en compte de celle-ci dans le code des marchés publics en cours de révision.

Les progrès de ce programme seront mesurés par le taux de mise en uvre des programmes opérationnels.

■ OBJECTIFS ET INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 Optimiser les prestations réalisées

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux de réalisation des programmes opérationnels du MINTP	%	2014	91	2018	95

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux de réalisation des programmes opérationnels du MINTP	
Objectif	Optimiser les prestations réalisées	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	470 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES TRAVAUX PUBLICS	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 91
Cible fixée à la fin du programme	Année: 2018	Valeur: 95.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 92
	Année: 2017	Valeur: 94
	Année: 2018	Valeur: 95
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

■ RECAPITULATION DES ACTIONS

- ACTION 01:** RENFORCEMENT DU SYSTEME DE PLANIFICATION ET DE PROGRAMMATION
- ACTION 02:** AMELIORATION DE LA GESTION DES AFFAIRES PUBLIQUES ET DE LA QUALITE DES TRAVAUX
- ACTION 03:** DEVELOPPEMENT DE LA CAPACITE ET DE LA COMPETITIVITE DU SECTEUR PRIVE DU BTP
- ACTION 04:** RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES
- ACTION 05:** AMELIORATION DES CAPACITES DE COMMUNICATION
- ACTION 06:** AMELIORATION DES CAPACITES DE PILOTAGE, DE COORDINATION ET DE SUPERVISION DES PROGRAMMES

■ 9.2. STRATÉGIE PROGRAMME

Il s'agit d'un programme transversal, qui embrasse l'essentiel des préoccupations transversales concourant à la mise en oeuvre efficiente des programmes opérationnels. L'objectif visé est la poursuite et l'intensification des réformes visant la gouvernance du secteur, le secteur privé, les ressources humaines et le management du sous-secteur. Des actions stratégiques déterminantes ont été formulées à travers des études qui réalisées au lendemain de l'adoption de la stratégie du MINTP. Les conclusions sont mises en uvre et il est envisagé leur renforcement au courant des années à venir. Ce sont sans être exhaustif:

- L'appropriation effective de l'application de suivi des contrats et de programmation budgétaire qui a été développé en 2011, installé dans les machines de la quasi-totalité des ingénieurs de suivi des projets au MINTP et dont des formations à son appropriation ont été dispensées.
- Le renforcement du suivi de l'utilisation des ressources investies à travers notamment des contrôles supplémentaires des chantiers dans le cadre des conventions signées d'une part avec le LABOGENIE pour ce qui est des aspects géotechniques des projets et le MATGENIE pour ce qui est des engins de Génie Civil.
- L'équipement progressif des structures déconcentrées du MINTP en moyens roulants pour le suivi des chantiers;
- L'amélioration du cadre de travail du personnel du MINTP par la construction d'un Immeuble siège pour faire face au problème actuel de dispersion des services;
- Le renforcement des capacités du personnel à travers des formations continues afin d'améliorer leur rendement et d'accroître la productivité du MINTP;

9.3. PRÉSENTATION DES ACTIONS

ACTION 01

RENFORCEMENT DU SYSTEME DE PLANIFICATION ET DE PROGRAMMATION

OBJECTIF 1. Améliorer le taux de consommation des ressources

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'engagement du budget d'investissement	%	2014	91	2018	95

ACTION 02

AMELIORATION DE LA GESTION DES AFFAIRES PUBLIQUES ET DE LA QUALITE DES TRAVAUX

OBJECTIF 1. Améliorer la qualité des prestations

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	% des contrats routiers réceptionnés dans les délais	%	2014	55	2018	74

ACTION 03

DEVELOPPEMENT DE LA CAPACITE ET DE LA COMPETITIVITE DU SECTEUR PRIVE DU BTP

OBJECTIF 1. Accroître la performance des entreprises et BET du secteur du BTP

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Ecart entre offre et demande en engins de génie civil	%	2014	-23	2018	-17

ACTION 04

RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

OBJECTIF 1. Améliorer les conditions de travail

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre de cadres formés pour l'exécution et/ou le suivi des études et des travaux des autres infrastructures	nb	2014	0	2018	100

ACTION 05

AMELIORATION DES CAPACITES DE COMMUNICATION

OBJECTIF 1. Mettre à la disposition du grand public les informations sur les actions entreprises au MINTP

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Nombre d'émissions télévisées réalisées sur les projets routiers structurants	nb	2012	7	2015	20

ACTION 06**AMELIORATION DES CAPACITES DE PILOTAGE, DE COORDINATION ET DE SUPERVISION
DES PROGRAMMES****OBJECTIF 1.** Augmenter le taux d'exécution physique des programmes opérationnels

	INDICATEURS	UNITE DE MESURE	VALEUR DE REFERENCE		VALEUR CIBLE	
			ANNEE	VALEUR	ANNEE	VALEUR
1	Taux d'exécution physique des programmes opérationnel	%	2014	76	2018	90

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'engagement du budget d'investissement	
Objectif	Améliorer le taux de consommation des ressources	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	470 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES TRAVAUX PUBLICS	
Action concernée par l'objectif	01 - RENFORCEMENT DU SYSTEME DE PLANIFICATION ET DE PROGRAMMATION	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 91
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 95.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 92
	Année: 2017	Valeur: 94
	Année: 2018	Valeur: 95
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	% des contrats routiers réceptionnés dans les délais	
Objectif	Améliorer la qualité des prestations	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	470 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES TRAVAUX PUBLICS	
Action concernée par l'objectif	02 - AMELIORATION DE LA GESTION DES AFFAIRES PUBLIQUES ET DE LA QUALITE DES TRAVAUX	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 55
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 74.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 60
	Année: 2017	Valeur: 65
	Année: 2018	Valeur: 75
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Ecart entre offre et demande en engins de génie civil	
Objectif	Accroître la performance des entreprises et BET du secteur du BTP	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	470 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES TRAVAUX PUBLICS	
Action concernée par l'objectif	03 - DEVELOPPEMENT DE LA CAPACITE ET DE LA COMPETITIVITE DU SECTEUR PRIVE DU BTP	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: -23
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: -17.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: -20
	Année: 2017	Valeur: -18
	Année: 2018	Valeur: 17
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre de cadres formés pour l'exécution et/ou le suivi des études et des travaux des autres infrastructures	
Objectif	Améliorer les conditions de travail	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	470 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES TRAVAUX PUBLICS	
Action concernée par l'objectif	04 - RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 0
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 100.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 40
	Année: 2017	Valeur: 60
	Année: 2018	Valeur: 100
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Nombre d'émissions télévisées réalisées sur les projets routiers structurants	
Objectif	Mettre à la disposition du grand public les informations sur les actions entreprises au MINTP	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	470 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES TRAVAUX PUBLICS	
Action concernée par l'objectif	05 - AMELIORATION DES CAPACITES DE COMMUNICATION	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	Nombre	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 7
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2015	Valeur: 20.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 18
	Année: 2017	Valeur: 19
	Année: 2018	Valeur: 20
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

1) Identification de l'indicateur		
Indicateur	Taux d'exécution physique des programmes opérationnel	
Objectif	Augmenter le taux d'exécution physique des programmes opérationnels	
Stratégie concernée		
Programme concerné par l'objectif	470 - GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES TRAVAUX PUBLICS	
Action concernée par l'objectif	06 - AMELIORATION DES CAPACITES DE PILOTAGE, DE COORDINATION ET DE SUPERVISION DES PROGRAMMES	
Service responsable de l'atteinte de l'objectif		
Autres services partie prenante dans l'atteinte de l'objectif		
2) Description de l'indicateur		
Nature précise des données à utiliser		
Unité de mesure	pourcentage (%)	
Mode de calcul		
Périodicité de la mesure		
Dernier résultat connu	Année: 2014	Valeur: 76
Cible fixée à la fin de l'action	Année: 2018	Valeur: 90.0
Prévisions annuelles	Année: 2016	Valeur: 80
	Année: 2017	Valeur: 85
	Année: 2018	Valeur: 90
3) Renseignement de l'indicateur (collecte et analyse des données)		
Source de données		
Mode de collecte des données		
Services ou organismes responsables de la collecte des données		
Vérification/ Validation des données		
Service responsable de la synthèse des données		
Service interne ou structure externe responsable des analyses		
Coût de collecte et d'analyse		
4) Modalités d'interprétation de l'indicateur		
Limites et biais connus		
Modalités d'interprétation		
5) Commentaires		

■ 9.4. PRÉSENTATION DES CRÉDITS PAR ACTIONS

NUMÉRO ET INTITULÉ DE L'ACTION		DEPENSES COURANTES		DEPENSES EN CAPITAL		TOTAL	
		AE	CP	AE	CP	AE	CP
01	RENFORCEMENT DU SYSTEME DE PLANIFICATION ET DE PROGRAMMATION	2 063 029 422	2 063 029 422	530 000 000	530 000 000	2 593 029 422	2 593 029 422
02	AMELIORATION DE LA GESTION DES AFFAIRES PUBLIQUES ET DE LA QUALITE DES TRAVAUX	185 327 663	185 327 663	1 330 000 000	1 330 000 000	1 515 327 663	1 515 327 663
03	DEVELOPPEMENT DE LA CAPACITE ET DE LA COMPETITIVITE DU SECTEUR PRIVE DU BTP	966 912 000	966 912 000	70 000 000	70 000 000	1 036 912 000	1 036 912 000
04	RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	4 512 996 228	4 512 996 228	910 000 000	910 000 000	5 422 996 228	5 422 996 228
05	AMELIORATION DES CAPACITES DE COMMUNICATION	158 268 360	158 268 360	0	0	158 268 360	158 268 360
06	AMELIORATION DES CAPACITES DE PILOTAGE, DE COORDINATION ET DE SUPERVISION DES PROGRAMMES	5 483 115 826	5 483 115 826	90 000 000	90 000 000	5 573 115 826	5 573 115 826
TOTAL		13 369 649 499	13 369 649 499	2 930 000 000	2 930 000 000	16 299 649 499	16 299 649 499

ANNEXE
TABLEAU DE BUDGETISATION

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Secteur 8	INFRASTRUCTURES	477 547 858	403 931 000
Fonction 86	Routes & ouvrages d'art, voies urbaines, de transit et pistes	477 547 858	403 931 000
Programme 467	CONSTRUCTION DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	357 498 577	295 198 577
Action 01	BITUMAGE DU RESEAU STRUCTURANT	200 461 478	182 461 478
Article 33 00 053	SOUS DIRECTION ROUTES RURALES RESEAU OUEST	3 000 000	3 000 000
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	3 000 000	3 000 000
Article 33 00 20	Direction Générale des Travaux d'Infrastructures	9 000	9 000
Paragraphe 6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 000	7 000
Article 33 00 21	DIRECTION DES INVESTISSEMENTS ROUTIERS	8 134 978	8 134 978
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	7 443 500	7 443 500
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	17 000	17 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	8 500	8 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 500	3 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	624 478	624 478
6268	Primes pour travaux spéciaux	20 000	20 000
Article 33 00 71	SOUS DIRECTION DES TRAVAUX NEUFS	17 500	17 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 500	3 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 000	7 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 000	7 000
Article 45 11 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Nanga-Ebogo/Surveillance Reseau et Construction	14 000 000	6 000 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	14 000 000	6 000 000
Article 45 14 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Douala/Surveillance Reseau et Construction	1 600 000	1 600 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	300 000	300 000
2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	1 300 000	1 300 000
Article 45 18 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Sangmelima /Surveillance Reseau et Construction	1 200 000	1 200 000
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	1 200 000	1 200 000
Article 45 18 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Ebolowa /Surveillance Reseau et Construction	17 000 000	7 000 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	17 000 000	7 000 000
Article 45 19 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Manfe /Surveillance Reseau et Construction	2 000 000	2 000 000
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	2 000 000	2 000 000
Article 96 00 00	Plan d'urgence triennal	97 000 000	97 000 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	97 000 000	97 000 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 98 00 00	FINEX	10 000 000	10 000 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	10 000 000	10 000 000
Article 98 11 10	FINANCEMENT EXTERIEUR POUR LA REGION DU CENTRE	5 000 000	5 000 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	5 000 000	5 000 000
Article 98 14 10	FINANCEMENT EXTERIEUR POUR LA REGION DE LITTORAL	10 000 000	10 000 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	10 000 000	10 000 000
Article 98 17 10	FINANCEMENT EXTERIEUR POUR LA REGION DE L'OUEST	4 500 000	4 500 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	4 500 000	4 500 000
Article 98 18 05	FINEX: Délégation Départementale Travaux Publics de Sangmelima	17 000 000	17 000 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	17 000 000	17 000 000
Article 98 19 10	FINANCEMENT EXTERIEUR POUR LA REGION DU SUD OUEST	10 000 000	10 000 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	10 000 000	10 000 000
Action 02	CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART	23 431 027	23 431 027
Article 33 00 091	CELLULE DE LA GESTION ET DE LA SURVEILLANCE DES OUVRAGES D'ARTS	8 050	8 050
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 800	2 800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 150	3 150
Article 33 00 093	DIVISION DES OUVRAGES D'ARTS	38 500	38 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 500	3 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 500	3 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 500	3 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
Article 33 00 21	DIRECTION DES INVESTISSEMENTS ROUTIERS	94 477	94 477
Paragraphe 6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	94 477	94 477
Article 45 11 45	Delegation Departementale des Travaux Publics Akonolinga/Surveillance Reseau et Construction	90 000	90 000
Paragraphe 2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	90 000	90 000
Article 45 16 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Nkambe/Surveillance Reseau et Construction	200 000	200 000
Paragraphe 2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	200 000	200 000
Article 98 11 10	FINANCEMENT EXTERIEUR POUR LA REGION DU CENTRE	3 000 000	3 000 000
Paragraphe 2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	3 000 000	3 000 000
Article 98 14 10	FINANCEMENT EXTERIEUR POUR LA REGION DE LITTORAL	20 000 000	20 000 000
Paragraphe 2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	20 000 000	20 000 000
Action 03	BITUMAGE DU RESEAU NON STRUCTURANT ET DU RESEAU RURAL	62 023 720	22 723 720
Article 22 00 21	Cabinet du Ministre des Travaux Publics	6 400 000	6 400 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	6 400 000	6 400 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Article	33 00 05	Direction des Routes Rurales	11 352 000	3 052 000
Paragraphe	2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	11 300 000	3 000 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 000	7 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 500	3 500
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 500	3 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	20 000	20 000
Article	33 00 21	DIRECTION DES INVESTISSEMENTS ROUTIERS	71 720	71 720
Paragraphe	6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	71 720	71 720
Article	45 12 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Abong-Mbang/Surveillance Reseau et Construction	11 000 000	3 000 000
Paragraphe	2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	11 000 000	3 000 000
Article	45 16 25	Delegation Departementale des Travaux Publics Bamenda /Surveillance Reseau et Construction	8 000 000	2 000 000
Paragraphe	2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	8 000 000	2 000 000
Article	45 17 05D	Delegation Departementale des Travaux Publics Mbouda /Surveillance Reseau et Construction	25 000 000	8 000 000
Paragraphe	2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	25 000 000	8 000 000
Article	45 18 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Sangmelima /Surveillance Reseau et Construction	200 000	200 000
Paragraphe	2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	200 000	200 000
Action	04	OUVERTURE DES VOIES DE DESSERTE	297 028	297 028
Article	33 00 052	SOUS DIRECTION DES ROUTES RURALES RESEAU NORD	11 200	11 200
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 200	4 200
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 900	4 900
Article	33 00 053	SOUS DIRECTION ROUTES RURALES RESEAU OUEST	11 200	11 200
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 200	4 200
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 900	4 900
Article	33 00 054	SOUS DIRECTION ROUTES RURALES RESEAU SUD	14 000	14 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 900	4 900
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 000	7 000
Article	33 00 21	DIRECTION DES INVESTISSEMENTS ROUTIERS	260 628	260 628
Paragraphe	6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	260 628	260 628
Action	05	CONSTRUCTION DES BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS	10 538 336	5 538 336
Article	33 00 01	Direction de la Construction	10 538 336	5 538 336

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	10 100 000	5 100 000
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	438 336	438 336
Action 06	DÉVELOPPEMENT DU RÉSEAU AUTOROUTIER	59 650 000	59 650 000
Article 45 11 35	Delegation Departementale des Travaux Publics Mfoundi/Surveillance Reseau et Construction	5 000 000	5 000 000
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	5 000 000	5 000 000
Article 45 18 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Kribi /Surveillance Reseau et Construction	5 000 000	5 000 000
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	5 000 000	5 000 000
Article 98 00 00	FINEX	24 000 000	24 000 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	24 000 000	24 000 000
Article 98 11 10	FINANCEMENT EXTERIEUR POUR LA REGION DU CENTRE	25 650 000	25 650 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	25 650 000	25 650 000
Action 07	CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES FERROVIAIRES	268 019	268 019
Article 33 00 081	Sous Direction des Travaux d'Infrastructures Ferrovières	268 019	268 019
Paragraphe 6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	268 019	268 019
Action 08	CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES PORTUAIRES ET FLUVIALES	665 191	665 191
Article 33 00 082	Sous Direction des Travaux d'Infrastructures Portuaires et Fluviales	665 191	665 191
Paragraphe 6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	665 191	665 191
Action 09	CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES AEROPORTUAIRES	30 442	30 442
Article 33 00 083	Sous direction des Travaux d'Infrastructures Aeroportuaires	30 442	30 442
Paragraphe 6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	30 442	30 442
Action 10	CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES ENERGETIQUES ET ENVIRONNEMENTALES	133 336	133 336
Article 33 00 08	Direction des Autres Travaux d'Infrastructures	100 000	100 000
Paragraphe 2248	Construction, aménagement, rénovation des centrales électriques et installations de distribution de l'électricité	100 000	100 000
Article 33 00 084	Sous Direction du Développement des Infrastructures Energetiques et Environnementales	33 336	33 336
Paragraphe 6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	33 336	33 336

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 468	MAINTENANCE DES DES ROUTES ET AUTRES INFRASTRUCTURES	83 424 654	83 424 654
Action 01	REHABILITATION DU RESEAU BITUME	15 135 064	15 135 064
Article 33 00 21	DIRECTION DES INVESTISSEMENTS ROUTIERS	56 500	56 500
Paragraphe 2319	Contreparties en dépenses réelles non réparties	56 500	56 500
Article 33 00 72	SOUS DIRECTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION	78 564	78 564
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 500	3 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 900	4 900
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 600	5 600
6220	Salaires brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	64 564	64 564
Article 45 18 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Sangmelima /Surveillance Reseau et Construction	5 000 000	5 000 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	5 000 000	5 000 000
Article 98 17 10	FINANCEMENT EXTERIEUR POUR LA REGION DE L'OUEST	10 000 000	10 000 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	10 000 000	10 000 000
Action 03	REHABILITATION ET ENTRETIEN DES ROUTES COMMUNALES	4 680 000	4 680 000
Article 22 00 21	Cabinet du Ministre des Travaux Publics	265 178	265 178
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	265 178	265 178
Article 33 00 05	Direction des Routes Rurales	2 567 610	2 567 610
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	2 567 610	2 567 610
Article 33 00 115	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	399 693	399 693
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	399 693	399 693
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	24 307	24 307
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	10 693	10 693
2261	Achats de mobilier de bureau	13 614	13 614
Article 44 14 140	Délégation Regionale du MINTP du Littoral à Douala	4 161	4 161
Paragraphe 2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	4 161	4 161
Article 44 18 180	Délégation Regionale du MINTP du Sud à Ebolowa	75 000	75 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	75 000	75 000
Article 45 11 45L	Delegation Departementale des Travaux Publics Akonolinga/Surveillance Reseau et Construction	13 740	13 740
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	13 740	13 740
Article 45 12 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Yokadouma/Surveillance Reseau et Construction	16 464	16 464
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	16 464	16 464
Article 45 12 10B	Delegation Departementale des Travaux Publics Abong-Mbang/Surveillance Reseau et Construction	85 415	85 415
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	85 415	85 415
Article 45 18 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Ambam /Surveillance Reseau et Construction	99 834	99 834
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	99 834	99 834
Article 64 10 12	COMMUNE DE GALIM TIGNERE	85 000	85 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	85 000	85 000
Article 64 11 34	COMMUNE D' EVODOULA	90 000	90 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	90 000	90 000
Article 64 12 38	COMMUNE DE YOKADOUMA	150 000	150 000
Paragraphe 2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	150 000	150 000
Article 64 13 11	COMMUNE DE MAROUA Ier	64 287	64 287
Paragraphe 2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	64 287	64 287
Article 64 14 26	COMMUNE DE MBANGA	110 000	110 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	110 000	110 000
Article 64 15 05	COMMUNE DE BASHEO	136 000	136 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	136 000	136 000
Article 64 16 02	COMMUNE D'AKO	183 311	183 311
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	183 311	183 311
Article 64 17 02	COMMUNE DE BABADJOU	60 000	60 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	60 000	60 000
Article 64 18 06	COMMUNE DE BENG BIS	50 000	50 000
Paragraphe 2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	50 000	50 000
Article 64 19 31	COMMUNE DE LIMBE II	200 000	200 000
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	200 000	200 000
Action 04	REHABILITATION DES OUVRAGES D'ART	2 153 777	2 153 777
Article 33 00 06	Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier	100 000	100 000
Paragraphe 2284	Acquisitions, rénovations des bacs	100 000	100 000
Article 33 00 092	CELLULE DE LA CONSTRUCTION, DE L'ENTRETIEN ET DE R2HABILITATION DES OUVRAGES D'ARTS	10 500	10 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 200	4 200
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 200	4 200
Article 33 00 093	DIVISION DES OUVRAGES D'ARTS	108 277	108 277
Paragraphe 6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	108 277	108 277
Article 45 15 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Garoua/Surveillance Reseau et Construction	300 000	300 000
Paragraphe 2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	300 000	300 000
Article 45 15 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Tchollire/Surveillance Reseau et Construction	50 000	50 000
Paragraphe 2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	50 000	50 000
Article 64 11 19	COMMUNE DE BAFIA	5 000	5 000
Paragraphe 6167	Entretien courant des avions, navires, bacs et autres véhicules spéciaux	5 000	5 000
Article 64 11 30	COMMUNE D'ESEKA	5 000	5 000
Paragraphe 6167	Entretien courant des avions, navires, bacs et autres véhicules spéciaux	5 000	5 000
Article 64 11 58	COMMUNE DE NANGA EBOKO	20 000	20 000
Paragraphe 6167	Entretien courant des avions, navires, bacs et autres véhicules spéciaux	20 000	20 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Article 64 12 02	COMMUNE D'ABONG MBANG	5 000	5 000
Paragraphe 6167	Entretien courant des avions, navires, bacs et autres véhicules spéciaux	5 000	5 000
Article 64 12 04	COMMUNE DE BATOURI	15 000	15 000
Paragraphe 6167	Entretien courant des avions, navires, bacs et autres véhicules spéciaux	15 000	15 000
Article 64 12 12	COMMUNE DE BETARE OYA	15 000	15 000
Paragraphe 6167	Entretien courant des avions, navires, bacs et autres véhicules spéciaux	15 000	15 000
Article 64 12 38	COMMUNE DE YOKADOUMA	10 000	10 000
Paragraphe 6167	Entretien courant des avions, navires, bacs et autres véhicules spéciaux	5 000	5 000
6167	Entretien courant des avions, navires, bacs et autres véhicules spéciaux	5 000	5 000
Article 64 18 26	COMMUNE DE MEYOMESSALA	5 000	5 000
Paragraphe 6167	Entretien courant des avions, navires, bacs et autres véhicules spéciaux	5 000	5 000
Article 64 19 34	COMMUNE DE MAMFE	5 000	5 000
Paragraphe 6167	Entretien courant des avions, navires, bacs et autres véhicules spéciaux	5 000	5 000
Article 98 11 10	FINANCEMENT EXTERIEUR POUR LA REGION DU CENTRE	1 500 000	1 500 000
Paragraphe 2251	Construction, aménagement, rénovation des ouvrages d'art	1 500 000	1 500 000
Action 05	ENTRETIEN DU RESEAU PRIORITAIRE	42 268 090	42 268 090
Article 73 00 00	Fonds Routier	42 268 090	42 268 090
Paragraphe 6191	Entretien routier	39 878 049	39 878 049
6193	Entretien des ouvrages d'art	2 390 041	2 390 041
Action 06	ENTRETIEN DU RESEAU NON PRIORITAIRE	14 293 410	14 293 410
Article 33 00 20	Direction Générale des Travaux d'Infrastructures	38 500	38 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 500	3 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 500	3 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 500	3 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	15 000	15 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
Article 64 10 02	COMMUNE DE BANKIM	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 10 03	COMMUNE DE NYAMBAKA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 10 04	COMMUNE DE BANYO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 10 05	COMMUNE DE NGAOUNDAL	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 10 06	COMMUNE DE BELEL	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 10 07	COMMUNE DE NGANHA	27 778	27 778

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 10 08	COMMUNE DE DIR	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 10 10	COMMUNE DE DJOHONG	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 10 12	COMMUNE DE GALIM TIGNERE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 10 13	COMMUNE DE KONTCHA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 10 14	COMMUNE DE MAYO-BALEO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 10 16	COMMUNE DE MBE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 10 17	COMMUNE DE NGAOUI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 10 18	COMMUNE DE MEIGANGA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 10 23	COMMUNE DE MARTAP	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 10 24	COMMUNE DE TIBATI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 10 26	COMMUNE DE TIGNERE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 10 27	COMMUNE DE NGAOUNDERE I	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 10 29	COMMUNE DE NGAOUNDERE IIIe	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 10 35	COMMUNE DE NGAOUNDERE II	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 10 38	COMMUNE DE MAYO DARLEY	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 01	COMMUNE D'AKOEMAN	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 02	COMMUNE D'AKONO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 03	COMMUNE KOBDOMBO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 04	COMMUNE D'AKONOLINGA	27 778	27 778

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 05	COMMUNE D'AFANLOUM	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 06	COMMUNE D'AWAE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 07	COMMUNE MEMGANG	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 08	COMMUNE D'AYOS	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 11	COMMUNE DE KON YAMBETA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 12	COMMUNE DE BIKOK	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 14	COMMUNE DE BOKITO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 15	COMMUNE DE BIYOUHA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 16	COMMUNE DE MBOT-MAKAT	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 17	COMMUNE DE BONDJOCK	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 18	COMMUNE DE DEUK	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 19	COMMUNE DE BAFIA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 20	COMMUNE DE DIBANG	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 22	COMMUNE DE DZENG	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 24	COMMUNE D'EBEBDA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 25	COMMUNE DE MFOU	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 26	COMMUNE D'ELIG-MFOMO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 28	COMMUNE D'ENDOM	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 30	COMMUNE D'ESEKA	27 778	27 778

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 32	COMMUNE D'ESSE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 33	COMMUNE D'EDZENDOUAN	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 34	COMMUNE D'EVODOULA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 35	COMMUNE DE KIKI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 36	COMMUNE DE MAKAK	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 38	COMMUNE DE MAKENE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 40	COMMUNE DE MATOMB	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 42	COMMUNE DE MBALMAYO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 43	COMMUNE DE LEMBE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 44	COMMUNE DE MBANDJOCK	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 46	COMMUNE DE NBANGASSINA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 48	COMMUNE DE MBANKOMO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 49	COMMUNE DE MENGUEME	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 50	COMMUNE DE MESSONDO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 53	COMMUNE DE BIBEY	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 54	COMMUNE DE MINTA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 56	COMMUNE LOBO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 57	COMMUNE DE MONATELE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 58	COMMUNE DE NANGA EBOKO	27 778	27 778

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 60	COMMUNE DE NDIKINIMEKI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 61	COMMUNE DE NITOUKOU	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 62	COMMUNE DE NGAMBE-TIKAR	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 64	COMMUNE DE NGOG MAPUBI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 65	COMMUNE DE NGUIBASSAL	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 66	COMMUNE DE NGOMEDZAP	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 67	COMMUNE DE NKOLMETET	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 68	COMMUNE DE NGORO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 70	COMMUNE DE NGOUMOU	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 72	COMMUNE DE NKOTENG	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 73	COMMUNE DE NSEM	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 74	COMMUNE DE NTUI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 75	COMMUNE DE NKOLAFAMBA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 76	COMMUNE D'OBALA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 77	COMMUNE DE BATCHENGA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 78	COMMUNE D'OKOLA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 79	COMMUNE DE YOKO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 80	COMMUNE D'OMBESSA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 81	COMMUNE D'OLANGUINA	27 778	27 778

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 82	COMMUNE DE SAA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 84	COMMUNE DE SOA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 86	COMMUNE YDE I	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 88	COMMUNE DE YAOUNDE II	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 89	COMMUNE DE YAOUNDE III	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 90	COMMUNE DE YAOUNDE V	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 92	COMMUNE DE YAOUNDE IV	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 96	COMMUNE DE YAOUNDE VI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 11 98	COMMUNE DE YDE VII	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 02	COMMUNE D'ABONG MBANG	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 03	COMMUNE DE SOMALOMO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 04	COMMUNE DE BATOURI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 05	COMMUNE D'ATOK	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 06	COMMUNE DE BELABO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 08	COMMUNE DE BERTOUA Ier	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 09	COMMUNE DE BERTOUA IIe	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 12	COMMUNE DE BETARE OYA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 13	COMMUNE DE DOUME	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 14	COMMUNE DE DIMAKO	27 778	27 778

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 16	COMMUNE DE GAROUA BOULAI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 17	COMMUNE DE DOUMAITANG	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 18	COMMUNE DE GARIGOMBO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 19	COMMUNE DE NGOURA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 20	COMMUNE DE DIANG	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 21	COMMUNE DE MINDOUROU	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 22	COMMUNE DE KETTE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 23	COMMUNE DE MBOMA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 24	COMMUNE DE LOMIE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 25	COMMUNE D'ANGOSSAS	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 26	COMMUNE DE MBANG	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 27	COMMUNE DE MESSOK	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 28	COMMUNE DE MESSAMENA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 29	COMMUNE DE MANDJOU	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 30	COMMUNE DE MOLOUNDOU	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 31	COMMUNE DE NGUELEBOK	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 32	COMMUNE DE NDELELE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 34	COMMUNE DE NGOYLA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 35	COMMUNE D'OULI	27 778	27 778

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 36	COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 37	COMMUNE DE SALAPOUMBE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 38	COMMUNE DE YOKADOUMA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 12 64	COMMUNE DE KENTZOU	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 01	COMMUNE DE ZINA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 02	COMMUNE DE BLANGOUA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 03	COMMUNE DE MAROUA II	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 04	COMMUNE DE BOGO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 05	COMMUNE DE SOULEDE ROUA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 06	COMMUNE DE BOURRAH	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 07	COMMUNE DE DARGALA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 08	COMMUNE DE DATCHEKA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 09	COMMUNE DE DARAK	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 10	COMMUNE DE FOTOKOL	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 11	COMMUNE DE MAROUA Ier	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 12	COMMUNE DE GAZAWA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 13	COMMUNE DE MAROUA IIe	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 14	COMMUNE DE GOBO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 16	COMMUNE DE GOULFEY	27 778	27 778

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 18	COMMUNE DE GUERE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 20	COMMUNE DE GUIDIGUIS	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 22	COMMUNE DE HILE-ALIFA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 24	COMMUNE DE HINA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 26	COMMUNE DE KAELE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 28	COMMUNE DE KAI-KAI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 30	COMMUNE DE KALFOU	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 32	COMMUNE DE KAR-HAY	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 34	COMMUNE DE KOLOFATA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 36	COMMUNE DE KOUSSERIE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 38	COMMUNE DE KOZA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 40	COMMUNE DE LOGONE-BIRNI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 42	COMMUNE DE MAGA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 44	COMMUNE DE MAKARI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 48	COMMUNE DE MAYO-MASKOTA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 50	COMMUNE DE MERI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 52	COMMUNE DE MINDIF	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 54	COMMUNE DE MOGODE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 56	COMMUNE DE MOKOLO	27 778	27 778

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 58	COMMUNE DE MORA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 59	COMMUNE DE NDOUKOULA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 60	COMMUNE DE MOULVOUDAYE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 62	COMMUNE DE MOUTOURWA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 64	COMMUNE DE PETTE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 66	COMMUNE DE PORHI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 68	COMMUNE DE DZIGUILAO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 70	COMMUNE DE TCHATIBALI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 72	COMMUNE DE TOKOMBERE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 74	COMMUNE DE VELE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 76	COMMUNE DE WINA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 78	COMMUNE DE WAZA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 13 80	COMMUNE DE YAGOUA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 01	COMMUNE D'EDEA Ier	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 02	COMMUNE DE BARE BAKEM	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 03	COMMUNE D'EBONE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 04	COMMUNE DE DIBOMBARI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 05	COMMUNE D'EDEA IIe	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 06	COMMUNE DE DIZANGUE	27 778	27 778

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 07	COMMUNE DE LA DIBAMBA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 08	COMMUNE DE DOUALA Ier	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 09	COMMUNE DE DOUALA IIe	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 10	COMMUNE DE YABASSI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 12	COMMUNE DE YINGUI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 14	COMMUNE DE DOUALA IVe	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 15	COMMUNE DE NDOM	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 16	COMMUNE DE DOUALA Ve	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 17	COMMUNE DE DOUALA VIe	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 20	COMMUNE DE LOUM	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 21	COMMUNE DE MANJO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 22	COMMUNE DE DOUALA Ie	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 23	COMMUNE DE MOMBO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 26	COMMUNE DE MBANGA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 28	COMMUNE DE MELONG	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 30	COMMUNE DE MOUANKO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 33	COMMUNE DE NGWEI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 34	COMMUNE DE NGAMBE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 35	COMMUNE DE NYANON	27 778	27 778

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 36	COMMUNE DE NKONDJOCK	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 37	COMMUNE DE NKONGSAMBA Ier	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 38	COMMUNE DE NKONGSAMBA IIe	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 39	COMMUNE DE NKONGSAMBA IIIe	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 42	COMMUNE DE NJOMBE - PENJA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 44	COMMUNE DE POUMA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 46	COMMUNE DU NORD MAKOMBE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 50	COMMUNE DE MASOCK SONGLOULOU	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 14 60	COMMUNE DE BONALEA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 15 01	COMMUNE DE TOUROUA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 15 02	COMMUNE DE BEKA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 15 04	COMMUNE DE BIBEMI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 15 05	COMMUNE DE BASHEO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 15 08	COMMUNE DE FIGUIL	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 15 12	COMMUNE DE GUIDER	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 15 14	COMMUNE DE LAGDO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 15 15	COMMUNE DE DEMBO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 15 17	COMMUNE DE NGONG	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 15 18	COMMUNE DE PITOA	27 778	27 778

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 15 20	COMMUNE DE TCHOLLIRE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 15 21	COMMUNE DE MADINGRING	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 15 22	COMMUNE DE REY-BOUBA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 15 25	COMMUNE DE MAYO OULO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 15 28	COMMUNE DE TOUBORO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 15 29	COMMUNE DE MAYO HOURNA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 15 30	COMMUNE DE GAROUA Ie	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 15 31	COMMUNE DE GAROUA IIe	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 15 34	COMMUNE DE DEMSA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 15 36	COMMUNE DE GAROUA Ie	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 15 43	COMMUNE DE POLI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 01	COMMUNE D'OKU	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 02	COMMUNE D'AKO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 03	COMMUNE DE BAMENDA I	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 04	COMMUNE DE NJIKWA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 05	COMMUNE DE FUNDUNG	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 06	COMMUNE DE BAMENDA II	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 07	COMMUNE DE BAMENDA III	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 08	COMMUNE DE BALI	27 778	27 778

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 09	COMMUNE DE BABESSI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 10	COMMUNE DE BALIKUMBAT	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 11	COMMUNE DE BAFUT	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 14	COMMUNE DE BATIBO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 16	COMMUNE DE BELO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 17	COMMUNE DE BENAKUMA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 19	COMMUNE DE FONFUKA (BUM)	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 24	COMMUNE DE FURU-AWA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 26	COMMUNE DE JAKIRI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 28	COMMUNE DE KUMBO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 29	COMMUNE DE MBIAME (MBVEN)	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 36	COMMUNE DE MISAJE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 38	COMMUNE DE NDOP	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 40	COMMUNE DE NDU	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 44	COMMUNE DE NJINIKOM	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 48	COMMUNE DE NKAMBE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 49	COMMUNE DE NKOR (NONI)	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 51	COMMUNE DE NKUM	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 52	COMMUNE DE NWA	27 778	27 778

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 56	COMMUNE DE SANTA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 58	COMMUNE DE TUBAH	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 60	COMMUNE DE WIDIKUM	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 62	COMMUNE DE WUM VALLEY	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 63	COMMUNE D'ANDEK	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 64	COMMUNE DE MBENGWI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 16 65	COMMUNE DE ZHOA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 01	COMMUNE DE BAFOUSSAM Ier	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 02	COMMUNE DE BABADJOU	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 04	COMMUNE DE BAFANG	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 05	COMMUNE DE MBOUDA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 08	COMMUNE DE BAHAM	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 10	COMMUNE DE BAKOU	27 806	27 806
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 806	27 806
Article 64 17 12	COMMUNE DE BAFOUSSAM IIe	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 14	COMMUNE DE BAMENDJOU	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 16	COMMUNE DE BAFOUSSAM IIIe	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 18	COMMUNE DE BANA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 20	COMMUNE DE BANDJA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 24	COMMUNE DE BANGANGTE	27 778	27 778

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 25	COMMUNE DE SANTCHOU	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 26	COMMUNE DE BANGOU	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 28	COMMUNE de BANGOURAIN	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 29	COMMUNE DE BANKA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 30	COMMUNE DE BATCHAM	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 31	COMMUNE DE BATIE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 32	COMMUNE DE BAYANGAM	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 34	COMMUNE de BAZOU	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 35	COMMUNE DE BASSAMBA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 36	COMMUNE DE DSCHANG	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 38	COMMUNE DE FOKOUE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 39	COMMUNE DE FONGO-TONGO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 40	COMMUNE DE FOUMBAN	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 42	COMMUNE DE FOUMBOT	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 44	COMMUNE DE GALIM	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 46	COMMUNE DE KEKEM	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 48	COMMUNE DE KOUOPTAMO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 49	COMMUNE DE NJIMOM	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 50	COMMUNE DE KOUTABA	27 778	27 778

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 52	COMMUNE DE MAGBA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 54	COMMUNE DE MALENTOUEN	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 56	COMMUNE DE MASSANGAM	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 61	COMMUNE DE NKONG-ZEM	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 62	COMMUNE DE PENKA-MICHEL	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 64	COMMUNE DE POUMOGNE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 67	COMMUNE DE DJEMBEM	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 68	COMMUNE DE TONGA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 17 84	COMMUNE DE BANWA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 18 02	COMMUNE D'AKOM II	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 18 04	COMMUNE D'AMBAM	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 18 05	COMMUNE DE SANGMELIMA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 18 06	COMMUNE DE BENG BIS	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 18 08	COMMUNE DE BIPINDI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 18 10	COMMUNE DE BIWONG-BANE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 18 11	COMMUNE DE BIWONG-BULU	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 18 12	COMMUNE DE CAMPO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 18 13	COMMUNE D'EBLOWA II	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 18 14	COMMUNE DE DJOUM	27 778	27 778

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 18 15	COMMUNE DE LOLODORF	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 18 17	COMMUNE D'EFOULAN	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 18 19	COMMUNE DE KYE OSSI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 18 20	COMMUNE DE KRIBI I	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 18 21	COMMUNE DE KRIBI II	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 18 22	COMMUNE DE MAAN	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 18 24	COMMUNE DE MENGONG	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 18 26	COMMUNE DE MEYOMESSALA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 18 27	COMMUNE DE MEYOMESSI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 18 28	COMMUNE DE MINTOM	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 18 30	COMMUNE DE MVANGAN	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 18 32	COMMUNE DE MVENGUE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 18 34	COMMUNE DE NGOULEMAKONG	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 18 35	COMMUNE DE NIETE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 18 36	COMMUNE D'OLAMZE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 18 38	COMMUNE D'OVENG	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 18 39	COMMUNE D'EBOLOWA Ie	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 18 42	COMMUNE DE ZOETELE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 18 43	COMMUNE DE LOKOUNDJE	27 778	27 778

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 02	COMMUNE D'AKWAYA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 04	COMMUNE D'ALOU	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 05	COMMUNE DE LIMBE I	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 06	COMMUNE DE BAMUSSO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 08	COMMUNE DE BANGEM	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 10	COMMUNE DE TINTO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 11	COMMUNE D'IDABATO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 12	COMMUNE DE KUMBA I	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 13	COMMUNE DE DIKOME BALUE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 14	COMMUNE D'EKONDOTITI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 15	COMMUNE DE WABANE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 16	COMMUNE DE MBONGE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 17	COMMUNE DE MENJI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 19	COMMUNE D'IDENAU	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 20	COMMUNE D'EYOU MODJOCK	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 22	COMMUNE D'ISANGELE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 24	COMMUNE DE KOMBO-ABEDIMO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 26	COMMUNE de KOMBO-ITINDI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 27	COMMUNE DE KUMBA III	27 778	27 778

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 28	COMMUNE DE KONYE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 31	COMMUNE DE LIMBE II	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 32	COMMUNE DE TIKO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 34	COMMUNE DE MAMFE	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 35	COMMUNE DE LIMBE III	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 36	COMMUNE DE MUDEMBA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 37	COMMUNE DE KUMBA II	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 38	COMMUNE DE MUYUKA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 40	COMMUNE DE NGUTI	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 43	COMMUNE DE TOKO	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 44	COMMUNE DE TOMBEL	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 64 19 50	COMMUNE DE BUEA	27 778	27 778
Paragraphe 2250	Construction, aménagement, rénovation des routes, pistes et voiries	27 778	27 778
Article 73 00 00	Fonds Routier	4 254 910	4 254 910
Paragraphe 6191	Entretien routier	2 198 000	2 198 000
6193	Entretien des ouvrages d'art	2 056 910	2 056 910
Action 07	PROTECTION DU PATRIMOINE ET DE L'ENVIRONNEMENT ROUTIER	2 067 313	2 067 313
Article 33 00 06	Direction de l'Entretien de la Protection du Patrimoine Routier	50 000	50 000
Paragraphe 2261	Achats de mobilier de bureau	50 000	50 000
Article 33 00 80	DIRECTION DE L'ENTRETIEN DE LA PROTECTION DU PATRIMOINE ROUTIER	318 713	318 713
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 500	3 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	267 213	267 213
6268	Primes pour travaux spéciaux	20 000	20 000
Article 33 00 82	CELLULE DE LA PROTECTION DU PATRIMOINE ROUTIER	15 000	15 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article 33 00 84	SOUS DIRECTION ENTRETIEN ROUTIER RESEAU NORD	11 200	11 200
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 200	4 200
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 900	4 900
Article 33 00 85	SOUS DIRECTION ENTRETIEN ROUTIER RESEAU OUEST	11 200	11 200
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 200	4 200
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 900	4 900
Article 33 00 86	SOUS DIRECTION ENTRETIEN ROUTIER RESEAU SUD	11 200	11 200
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 200	4 200
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 900	4 900
Article 73 00 00	Fonds Routier	1 650 000	1 650 000
Paragraphe 6191	Entretien routier	1 650 000	1 650 000
Action 08	ETUDES DE PROGRAMMATION ET SUIVI DE L'ENTRETIEN ROUTIER	2 827 000	2 827 000
Article 73 00 00	Fonds Routier	2 827 000	2 827 000
Paragraphe 6191	Entretien routier	2 827 000	2 827 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 469	REALISATION DES ETUDES TECHNIQUES D'INFRASTRUCTURES	20 324 977	9 008 119
Action 01	ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'OEUVRE AUTOROUTIERES	2 771 907	970 593
Article 33 00 015	SOUS DIRECTION DES EXPERTISES ET DES MATERIAUX LOCAUX	10 500	10 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 200	4 200
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 200	4 200
Article 33 00 11	Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrages d'Art	2 608 000	806 686
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	2 608 000	806 686
Article 33 00 111	Sous Direction des Etudes de Construction des Routes et des Autoroutes	153 407	153 407
Paragraphe 6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	153 407	153 407
Action 02	ETUDE TECHNIQUES ET MAITRISE D'OEUVRE DES OUVRAGES D'ART	4 107 174	2 259 628
Article 33 00 01	Direction de la Construction	51 000	51 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 000	7 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 500	3 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 500	3 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 000	7 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 000	7 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	20 000	20 000
Article 33 00 011	CELLULE DES CORPS D'ETATS SECONDAIRES	7 700	7 700
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 800	2 800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 800	2 800
Article 33 00 013	SOUS DIRECTION CONSTRUCTIONS CIVILES	8 050	8 050
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 800	2 800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 150	3 150
Article 33 00 014	SOUS DIRECTION DES CONSTRUCTIONS SOCIO-EDUCATIVES	8 050	8 050
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 800	2 800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 150	3 150
Article 33 00 112	Sous Direction des Etudes de Contructions de Ouvrages d'Art	54 847	54 847
Paragraphe 6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	54 847	54 847
Article 33 00 125	Division d'Appui aux Etudes Techniques	320 000	320 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	320 000	320 000
Article 45 11 15B	Delegation Departementale des Travaux Publics Bafia/Surveillance Reseau et Construction	200 000	100 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	200 000	100 000
Article 45 14 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Edea/Surveillance Reseau et Construction	1 396 546	700 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	1 396 546	700 000
Article 45 14 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Douala/Surveillance Reseau et Construction	1 234 000	600 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	1 234 000	600 000
Article 45 15 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Garoua/Surveillance Reseau et Construction	667 000	250 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	667 000	250 000
Article 45 18 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Sangmelima /Surveillance Reseau et Construction	59 993	59 993
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	59 993	59 993
Article 45 19 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Manfe /Surveillance Reseau et Construction	99 988	99 988
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	99 988	99 988
Action 03	ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'ŒUVRE DES BATIMENTS ET EDIFICES PUBLICS	381 482	381 482
Article 33 00 01	Direction de la Construction	254 682	254 682
Paragraphe 6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	254 682	254 682
Article 33 00 012	CELLULE DES TRAVAUX SPECIAUX	7 000	7 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 100	2 100
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 800	2 800
Article 33 00 08	Direction des Autres Travaux d'Infrastructures	52 000	52 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 000	7 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 500	3 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 500	3 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	20 000	20 000
Article 33 00 081	Sous Direction des Travaux d'Infrastructures Ferrovières	10 500	10 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 750	1 750
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 750	1 750
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 500	3 500
Article 33 00 082	Sous Direction des Travaux d'Infrastructures Portuaires et Fluviales	8 400	8 400
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 750	1 750
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 750	1 750
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 450	2 450
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 450	2 450
Article 33 00 083	Sous direction des Travaux d'Infrastructures Aeroportuaires	8 400	8 400
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 750	1 750
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 750	1 750

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 450	2 450
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 450	2 450
Article 33 00 084	Sous Direction du Développement des Infrastructures Energetiques et Environnementales	10 500	10 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 750	1 750
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 750	1 750
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 500	3 500
Article 33 00 12	Direction des Etudes Techniques des Bâtiments et des Autres Infrastructures	30 000	30 000
Paragraphe 2030	Etudes préalables à la construction de bâtiments	30 000	30 000
Action 04	ETUDES TECHNIQUES DES AUTRES INFRASTRUCTURES	486 478	486 478
Article 33 00 12	Direction des Etudes Techniques des Bâtiments et des Autres Infrastructures	486 478	486 478
Paragraphe 6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	486 478	486 478
Action 05	ETUDE TECHNIQUE ET MAITRISE D'OEUVRE DES ROUTES	10 748 254	4 280 256
Article 33 00 11	Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrages d'Art	7 290 256	1 940 256
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	7 100 000	1 750 000
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	190 256	190 256
Article 33 00 113	Sous Direction des Etudes de Réhabilitation des Routes et des Ouvrages d'Art	150 000	150 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	150 000	150 000
Article 45 11 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Monatele /Surveillance Reseau et Construction	165 000	165 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	165 000	165 000
Article 45 11 35A	Delegation Departementale des Travaux Publics Mfoundi/Surveillance Reseau et Construction	471 000	300 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	471 000	300 000
Article 45 11 45	Delegation Departementale des Travaux Publics Akonolinga/Surveillance Reseau et Construction	175 000	175 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	175 000	175 000
Article 45 11 50	Delegation Departementale des Travaux Publics Mbalmayo/Surveillance Reseau et Construction	521 321	200 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	521 321	200 000
Article 45 14 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Edea/Surveillance Reseau et Construction	884 000	600 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	884 000	600 000
Article 45 14 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Douala/Surveillance Reseau et Construction	100 000	100 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	100 000	100 000
Article 45 15 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Garoua/Surveillance Reseau et Construction	581 000	306 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	581 000	306 000
Article 45 15 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Poli /Surveillance Reseau et Construction	100 000	100 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	100 000	100 000
Article 45 19 10A	Delegation Departementale des Travaux Publics Bangem /Surveillance Reseau et Construction	310 677	244 000
Paragraphe 2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	310 677	244 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Action	06	ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE DES INFRASTRUCTURES ENERGETIQUE ET ENVIRONNEMENTALES	114 760	114 760
Article	33 00 12	Direction des Etudes Techniques des Bâtiments et des Autres Infrastructures	50 000	50 000
Paragraphe	2033	Etudes préalables à la construction de barrages, centrales électrique, installations de cables et gros matériels de distribution de l'électricité	50 000	50 000
Article	33 00 122	Sous Direction des Eudes de Infrastructures Energetiques	64 760	64 760
Paragraphe	6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	64 760	64 760
Action	07	ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'OEUVRE DES INFRATSRUCTIONS PORTUAIRES ET FLUVIALES	648 537	248 537
Article	33 00 123	Sous Direction des Etudes des Infrastructures Aeroportuaire, Portuaire et Fluviale	65 204	65 204
Paragraphe	6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	65 204	65 204
Article	45 13 30	Delegation Departementale des Travaux Publics Mokolo/Surveillance Reseau et Construction	33 333	33 333
Paragraphe	2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	33 333	33 333
Article	45 15 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Garoua/Surveillance Reseau et Construction	550 000	150 000
Paragraphe	2031	Etudes préalables à la construction de routes, ouvrages d'art, voies urbaines	50 000	50 000
	2032	Etudes de construction de digues et installations hydrauliques	500 000	100 000
Action	08	ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'OEUVRE DES INFRATSRUCTIONS AEROPORTUAIRES	1 000 000	200 000
Article	33 00 12	Direction des Etudes Techniques des Bâtiments et des Autres Infrastructures	1 000 000	200 000
Paragraphe	2036	Etudes préalables à la construction d'aéroports	1 000 000	200 000
Action	09	ETUDES TECHNIQUES ET MAITRISE D'OEUVRE DES INFRATSRUCTIONS FERROVIAIRES	66 385	66 385
Article	33 00 12	Direction des Etudes Techniques des Bâtiments et des Autres Infrastructures	10 000	10 000
Paragraphe	2029	Etudes Générales	10 000	10 000
Article	33 00 124	Cellule des Etudes des Infrastructures Ferrovières	56 385	56 385
Paragraphe	6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	56 385	56 385

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Programme 470	GOVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES TRAVAUX PUBLICS	16 299 649	16 299 649
Action 01	RENFORCEMENT DU SYSTEME DE PLANIFICATION ET DE PROGRAMMATION	2 593 029	2 593 029
Article 32 00 14	Division de la Cooperation et du Partenariat	95 500	95 500
Paragraphe 2029	Etudes Générales	50 000	50 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 500	3 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 500	3 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 500	3 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6174	Frais de réception	7 000	7 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
Article 32 00 20	DIVISION JURIDIQUE	30 000	30 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	30 000	30 000
Article 33 00 031	OBSERVATOIRE DES ENTREPRISES ET DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES DU SECTEUR DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS	10 850	10 850
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 450	2 450
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 200	4 200
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 200	4 200
Article 33 00 032	CELLULE DES ETUDES ET DE LA PLANIFICATION	27 500	27 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 500	10 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 000	7 000
Article 33 00 033	CELLULE DE LA NORMALISATION TECHNIQUE	10 900	10 900
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 200	4 200
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 200	4 200
Article 33 00 034	Cellule des Systèmes d'Informations Géographiques	11 100	11 100
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 500	3 500
Article 33 00 10	Direction Générale des Etudes Techniques	38 500	38 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 500	3 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 500	3 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 500	3 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	15 000	15 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Article	33 00 11	Direction des Etudes Techniques Routières et d'Ouvrages d'Art	52 000	52 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 000	7 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 500	3 500
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 500	3 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	20 000	20 000
Article	33 00 111	Sous Direction des Etudes de Construction des Routes et des Autoroutes	12 600	12 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 100	2 100
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 200	4 200
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 200	4 200
Article	33 00 112	Sous Direction des Etudes de Contructions de Ouvrages d'Art	11 200	11 200
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 100	2 100
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 500	3 500
Article	33 00 113	Sous Direction des Etudes de Réhabilitation des Routes et des Ouvrages d'Art	11 100	11 100
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 100	2 100
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 500	3 500
Article	33 00 114	Sous Direction des Dossiers de Consultation des Entreprises	9 600	9 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 800	2 800
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	2 800	2 800
Article	33 00 115	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	2 038 729	2 038 729
Paragraphe	2029	Etudes Générales	450 000	450 000
	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
	6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	1 530 729	1 530 729
	6268	Primes pour travaux spéciaux	25 000	25 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Article	33 00 12	Direction des Etudes Techniques des Bâtiments et des Autres Infrastructures	48 000	48 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 000	7 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 500	3 500
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 500	3 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 000	7 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	7 000	7 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	20 000	20 000
Article	33 00 121	Sous Direction des Etudes des Bâtiments et des Edifices Publics	16 100	16 100
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 500	3 500
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 600	5 600
Article	33 00 122	Sous Direction des Eudes de Infrastructures Energetiques	11 500	11 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 000	4 000
Article	33 00 123	Sous Direction des Etudes des Infrastructures Aeroportuaire, Portuaire et Fluviale	7 000	7 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 000	1 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 000	1 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 000	2 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
Article	33 00 124	Cellule des Etudes des Infrastructures Ferrovières	9 000	9 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 500	1 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	2 500	2 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
Article	33 00 125	Division d'Appui aux Etudes Techniques	48 500	48 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 500	3 500
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 500	3 500
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 500	3 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	20 000	20 000
Article	33 00 126	Cellule des Pièces Graphiques	11 500	11 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 500	3 500
Article	33 00 127	Cellule des Systèmes Métriques	11 550	11 550
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 750	1 750
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 500	3 500
Article	33 00 128	Cellule des Etudes Géotechniques et de l'Hydraulique des Infrastructures	11 550	11 550
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 750	1 750
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 500	3 500
Article	33 00 129	Cellule des Equipements et de la Sécurité des Infrastructures	11 000	11 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 000	2 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 500	3 500
Article	33 00 131	Cellule de la Vieille Technologie	12 000	12 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 500	2 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 500	3 500
Article	33 00 132	Cellule de la Protection de l'Environnement des Infrastructures	12 650	12 650
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	1 750	1 750
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	4 200	4 200
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	4 200	4 200
Article	33 00 632	CELLULE DES PRIX ET DE LA MAITRISE DES COUTS	10 850	10 850
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 450	2 450
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	8 400	8 400
Article	33 00 81	CELLULE DE PROGRAMMATION	12 250	12 250
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 500	3 500
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	1 750	1 750
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 500	3 500
Action	02	AMELIORATION DE LA GESTION DES AFFAIRES PUBLIQUES ET DE LA QUALITE DES TRAVAUX	1 515 328	1 515 328
Article	23 00 10	Inspection Générale des Services	165 828	165 828

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	80 000	80 000
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	85 828	85 828
Article 23 00 11	Inspection Générale chargée des Questions Techniques	80 000	80 000
Paragraphe 2021	Contrôle et Suivi des Programmes d'Investissements	80 000	80 000
Article 32 00 20	DIVISION JURIDIQUE	73 500	73 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 500	3 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	3 500	3 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	3 500	3 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 000	3 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6186	Honoraires et frais annexes	35 000	35 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
Article 32 00 21	Cellule des Contentieux	13 000	13 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
Article 32 00 22	Cellule de la Réglementation	13 000	13 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 000	3 000
Article 33 00 115	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	1 170 000	1 170 000
Paragraphe 2026	Etudes de normes	70 000	70 000
2029	Etudes Générales	1 100 000	1 100 000
Action 03	DEVELOPPEMENT DE LA CAPACITE ET DE LA COMPETITIVITE DU SECTEUR PRIVE DU BTP	1 036 912	1 036 912
Article 33 00 115	Division de la Planification, de la Programmation et des Normes	70 000	70 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	70 000	70 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	966 912	966 912
Paragraphe 6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	966 912	966 912
Action 04	RENFORCEMENT DES RESSOURCES HUMAINES	5 422 996	5 422 996
Article 22 00 21	Cabinet du Ministre des Travaux Publics	100 000	100 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales	100 000	100 000
Article 26 00 01	Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics	250 000	250 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	250 000	250 000
Article 32 00 12	Cellule Informatique	34 500	34 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	4 500	4 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	2 000	2 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6182	Sites web, abonnements et consommations internet	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	8 000	8 000
Article 32 00 17	Centre de Documentation	25 500	25 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	3 500	3 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6269	Primes spécifiques	7 000	7 000
Article 32 00 18	CELLULE DE LA FORMATION	416 000	416 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	393 000	393 000
6269	Primes spécifiques	8 000	8 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	2 123 536	2 123 536
Paragraphe 2029	Etudes Générales	190 000	190 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000	10 000
6103	Achats de mobilier de bureau	5 000	5 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000	20 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	20 000	20 000
6174	Frais de réception	10 000	10 000
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	1 808 536	1 808 536
6268	Primes pour travaux spéciaux	15 000	15 000
6269	Primes spécifiques	20 000	20 000
Article 34 00 11	Cellule de Gestion du Projet SIGIPES	35 000	35 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	10 000	10 000
Article 34 00 12	Sous Direction des Marchés	55 000	55 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	20 000	20 000
Article 34 00 13	Sous Direction du Personnel et de la Solde	50 000	50 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	20 000	20 000
Article 34 00 14	Sous Direction du Budget, du Matériel et de la Maintenance	109 460	109 460
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	15 000	15 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000	10 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	20 000	20 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	17 460	17 460
6268	Primes pour travaux spéciaux	20 000	20 000
6269	Primes spécifiques	17 000	17 000
Article 39 00 00	Dépenses Communes du MINTP	1 514 000	1 514 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000	10 000
6103	Achats de mobilier de bureau	15 000	15 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	30 000	30 000
6132	Frais de transport des agents en mission à l'étranger	60 000	60 000
6133	Frais de relève	30 000	30 000
6141	Abonnements et consommations d'eau	208 000	208 000
6142	Abonnements et consommations d'électricité	319 000	319 000
6145	Carburant des groupes électrogènes	10 000	10 000
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	20 000	20 000
6169	Sécurité et incendie	10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	20 000	20 000
6172	Indemnités de mission à l'étranger	70 000	70 000
6174	Frais de réception	30 000	30 000
6175	Fêtes officielles et cérémonies	45 000	45 000
6177	Frais de participation aux foires, expositions et autres manifestations	25 000	25 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6181	Abonnements et consommations de téléphone, fax, telex, téléphones portables,	175 000	175 000
6261	Heures supplémentaires	18 000	18 000
6263	Indemnités spécifiques	30 000	30 000
6265	Indemnités de billetterie	4 000	4 000
6269	Primes spécifiques	20 000	20 000
6294	Aides et secours exceptionnels au personnel	20 000	20 000
6524	Subventions de fonctionnement aux ONG et associations	15 000	15 000
6714	Frais de Régulation sur les Marchés Publics	300 000	300 000
Article 45 19 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Fontem /Surveillance Reseau et Construction	70 000	70 000
Paragraphe 2220	Construction, agrandissement, réhabilitation de bâtiments administratifs non résidentiels à usage de bureau	70 000	70 000
Article 59 11 01	Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics de Yaoundé	100 000	100 000
Paragraphe 6526	Subventions de fonctionnement aux universités et grandes écoles	100 000	100 000
Article 59 11 03	Centre des Métiers des Travaux Publics d'Akonolinga	170 000	170 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	100 000	100 000
6526	Subventions de fonctionnement aux universités et grandes écoles	70 000	70 000
Article 59 15 04	Centre des Métiers des Travaux Publics de Garoua	170 000	170 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	100 000	100 000
6526	Subventions de fonctionnement aux universités et grandes écoles	70 000	70 000
Article 59 19 02	Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics, Annexe de Bouéa	200 000	200 000
Paragraphe 2813	Transferts en capital aux EPAs et autres organismes publics	100 000	100 000
6526	Subventions de fonctionnement aux universités et grandes écoles	100 000	100 000
Action 05	AMELIORATION DES CAPACITES DE COMMUNICATION	158 268	158 268
Article 28 00 01	CELLULE DE COMMUNICATION	158 268	158 268
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres	5 000	5 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	100 000	100 000
6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	18 268	18 268
6269	Primes spécifiques	15 000	15 000
Action 06	AMELIORATION DES CAPACITES DE PILOTAGE, DE COORDINATION ET DE SUPERVISION DES PROGRAMMES	5 573 116	5 573 116
Article 22 00 21	Cabinet du Ministre des Travaux Publics	720 000	720 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	15 000	15 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	15 000	15 000
6103	Achats de mobilier de bureau	10 000	10 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	15 000	15 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	30 000	30 000
	6145	Carburant des groupes électrogènes	5 000	5 000
	6161	Entretien ordinaire des bâtiments	10 000	10 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	10 000	10 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	20 000	20 000
	6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	50 000	50 000
	6191	Entretien routier	300 000	300 000
	6193	Entretien des ouvrages d'art	200 000	200 000
	6261	Heures supplémentaires	15 000	15 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	25 000	25 000
Article	22 00 41	Cabinet du Secrétaire d'Etat aux Travaux Publics	145 000	145 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	10 000	10 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	10 000	10 000
	6103	Achats de mobilier de bureau	10 000	10 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	10 000	10 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	25 000	25 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	10 000	10 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	15 000	15 000
	6173	Frais de représentation, frais d'hotel des cabinets	25 000	25 000
	6261	Heures supplémentaires	10 000	10 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	20 000	20 000
Article	23 00 10	Inspection Générale des Services	50 000	50 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	15 000	15 000
Article	23 00 11	Inspection Générale chargée des Questions Techniques	50 000	50 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	5 000	5 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	5 000	5 000
	6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	5 000	5 000
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	10 000	10 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 000	10 000
	6268	Primes pour travaux spéciaux	15 000	15 000
Article	23 00 12	INSPECTEUR DES SERVICES N°1	21 000	21 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 500	3 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 000	7 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE		AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		10 500	10 500
Article 23 00 13	INSPECTEUR DES SERVICES N°2		21 000	21 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		3 500	3 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		10 500	10 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		7 000	7 000
Article 23 00 14	INSPECTEUR TECHNIQUE N°1		21 000	21 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		3 500	3 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		7 000	7 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		10 500	10 500
Article 23 00 15	INSPECTEUR TECHNIQUE N°2		21 000	21 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		3 500	3 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		7 000	7 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		10 500	10 500
Article 23 00 16	INSPECTEUR TECHNIQUE N°3		21 000	21 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		3 500	3 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		7 000	7 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		10 500	10 500
Article 23 00 19	INSPECTEUR DE SERVICE N°3		21 000	21 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		3 500	3 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		7 000	7 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		10 500	10 500
Article 23 00 20	INSPECTEUR TECHNIQUE N°4		21 000	21 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		3 500	3 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		7 000	7 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		10 500	10 500
Article 23 00 21	INSPECTEUR TECHNIQUE N°5		21 000	21 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		3 500	3 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		7 000	7 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		10 500	10 500
Article 24 00 10	Conseillers Techniques n°1		35 000	35 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		10 000	10 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)		10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		5 000	5 000
Article 24 00 11	Conseillers Techniques n°2		35 000	35 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		10 000	10 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)		10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		10 000	10 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE		AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		5 000	5 000
Article 25 00 11	COMITE DE SUIVI DE L'AUTOROUTE DLA-YDE		48 000	48 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		7 000	7 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		7 000	7 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		7 000	7 000
6174	Frais de réception		7 000	7 000
6269	Primes spécifiques		20 000	20 000
Article 25 00 12	Comité pour l'Association des Gestionnaires et Partenaires Africains de la Route		35 000	35 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		10 000	10 000
6268	Primes pour travaux spéciaux		20 000	20 000
Article 32 00 10	Secrétariat Général du MINTP		255 000	255 000
Paragraphe 2029	Etudes Générales		90 000	90 000
6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		10 000	10 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques		10 000	10 000
6103	Achats de mobilier de bureau		10 000	10 000
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)		10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		25 000	25 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques		10 000	10 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		15 000	15 000
6174	Frais de réception		10 000	10 000
6267	Primes de rendement		50 000	50 000
6269	Primes spécifiques		15 000	15 000
Article 32 00 13	Cellule de Suivi		30 000	30 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		10 000	10 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux		10 000	10 000
Article 32 00 15	Cellule de Traduction		23 000	23 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		5 000	5 000
6110	Documentation technique, abonnements de presse, achats de livres		5 000	5 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		5 000	5 000
6267	Primes de rendement		4 000	4 000
6268	Primes pour travaux spéciaux		4 000	4 000
Article 32 00 19	Sous Direction de l'Accueil, du Courrier et de Liaison		48 500	48 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		4 500	4 500
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques		5 000	5 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents		5 000	5 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
6184	Affranchissement du courrier, valise diplomatique, franchise militaire	15 000	15 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	9 000	9 000
Article 34 00 10	Direction des Affaires Générales	1 409 026	1 409 026
Paragraphe 6220	Salaire brut du personnel sous statut particulier de la fonction publique	1 409 026	1 409 026
Article 35 00 63	Commission des Marchés ENSTP	43 500	43 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	3 000	3 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	7 000	7 000
6185	Publications, communiqués de presse, radio, télévision et frais de publicité	3 500	3 500
6268	Primes pour travaux spéciaux	30 000	30 000
Article 35 00 65	Commission des Marchés BAD	52 000	52 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
6104	Autres fournitures courantes des services (hors fournitures de bureau et techniques)	2 000	2 000
6111	Fournitures et prestation de service pour édition, impression et distribution de documents	2 500	2 500
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	40 000	40 000
Article 35 00 68	Commission Ministérielle de Passation des Marchés	172 000	172 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	40 000	40 000
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	12 000	12 000
6268	Primes pour travaux spéciaux	120 000	120 000
Article 35 00 69	Comité de lutte contre le SIDA	5 000	5 000
Paragraphe 6113	Achats de vaccins ou tests et autres préventions	5 000	5 000
Article 44 10 100	Délégation Regionale de l'Adamaoua à Ngaoundéré	179 950	179 950
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 000	7 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	7 000	7 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 200	4 200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	14 000	14 000
6133	Frais de relève	2 450	2 450
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	100 000	100 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 500	3 500
6169	Sécurité et incendie	2 100	2 100
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 500	10 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	4 200	4 200
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	15 000	15 000
6269	Primes spécifiques	10 000	10 000
Article 44 11 110	Délégation Regionale du MINTP du Centre à Yaoundé	90 000	90 000
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 000	7 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	7 000	7 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 200	4 200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	14 000	14 000
6133	Frais de relève	2 450	2 450
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 500	3 500
6169	Sécurité et incendie	2 100	2 100
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 500	10 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	4 250	4 250
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	15 000	15 000
6269	Primes spécifiques	10 000	10 000
Article 44 12 120	Délégation Regionale du MINTP de l'Est à Bertoua	89 950	89 950
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 000	7 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	7 000	7 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 200	4 200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	14 000	14 000
6133	Frais de relève	2 450	2 450
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 500	3 500
6169	Sécurité et incendie	2 100	2 100
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 500	10 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	4 200	4 200
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	15 000	15 000
6269	Primes spécifiques	10 000	10 000
Article 44 13 130	Délégation Regionale du MINTP de l'Extême - Nord à Maroua	89 950	89 950
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 000	7 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	7 000	7 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 200	4 200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	14 000	14 000
6133	Frais de relève	2 450	2 450
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 500	3 500
6169	Sécurité et incendie	2 100	2 100
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 500	10 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	4 200	4 200
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	15 000	15 000
6269	Primes spécifiques	10 000	10 000
Article 44 14 140	Délégation Regionale du MINTP du Littoral à Douala	89 950	89 950

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 000	7 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	7 000	7 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 200	4 200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	14 000	14 000
6133	Frais de relève	2 450	2 450
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 500	3 500
6169	Sécurité et incendie	2 100	2 100
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 500	10 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	4 200	4 200
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	15 000	15 000
6269	Primes spécifiques	10 000	10 000
Article 44 15 05	Delegation Regionale des Travaux Publics du Nord	89 950	89 950
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 000	7 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	7 000	7 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 200	4 200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	14 000	14 000
6133	Frais de relève	2 450	2 450
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 500	3 500
6169	Sécurité et incendie	2 100	2 100
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 500	10 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	4 200	4 200
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	15 000	15 000
6269	Primes spécifiques	10 000	10 000
Article 44 16 160	Délégation Regionale du MINTP du Nord - Ouest à Bamenda	89 950	89 950
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 000	7 000
6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	7 000	7 000
6103	Achats de mobilier de bureau	4 200	4 200
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	14 000	14 000
6133	Frais de relève	2 450	2 450
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	10 000	10 000
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 500	3 500
6169	Sécurité et incendie	2 100	2 100
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 500	10 500
6175	Fêtes officielles et cérémonies	4 200	4 200
6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	15 000	15 000
6269	Primes spécifiques	10 000	10 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Article	44 17 170	Délégation Regionale du MINTP de l'Ouest à Bafoussam	89 950	89 950
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 000	7 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	7 000	7 000
	6103	Achats de mobilier de bureau	4 200	4 200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	14 000	14 000
	6133	Frais de relève	2 450	2 450
	6161	Entretien ordinaire des bâtiments	10 000	10 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 500	3 500
	6169	Sécurité et incendie	2 100	2 100
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 500	10 500
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	4 200	4 200
	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	15 000	15 000
	6269	Primes spécifiques	10 000	10 000
Article	44 18 180	Délégation Regionale du MINTP du Sud à Ebolowa	89 950	89 950
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 000	7 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	7 000	7 000
	6103	Achats de mobilier de bureau	4 200	4 200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	14 000	14 000
	6133	Frais de relève	2 450	2 450
	6161	Entretien ordinaire des bâtiments	10 000	10 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 500	3 500
	6169	Sécurité et incendie	2 100	2 100
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 500	10 500
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	4 200	4 200
	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	15 000	15 000
	6269	Primes spécifiques	10 000	10 000
Article	44 19 190	Délégation Regionale du MINTP du Sud - Ouest à Buea	90 000	90 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	7 000	7 000
	6102	Achats de matériels courants informatiques et bureautiques	7 000	7 000
	6103	Achats de mobilier de bureau	4 200	4 200
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	14 000	14 000
	6133	Frais de relève	2 500	2 500
	6161	Entretien ordinaire des bâtiments	10 000	10 000
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	3 500	3 500
	6169	Sécurité et incendie	2 100	2 100
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	10 500	10 500
	6175	Fêtes officielles et cérémonies	4 200	4 200
	6187	Frais de formation, stages et organisation de séminaires	15 000	15 000

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6269	Primes spécifiques	10 000	10 000
Article 45 10 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Tibati /Surveillance Reseau et Construction	19 600	19 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6103	Achats de mobilier de bureau	2 800	2 800
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 600	5 600
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 800	2 800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 600	5 600
Article 45 10 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Tignère/Surveillance Reseau et Construction	19 600	19 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6103	Achats de mobilier de bureau	2 800	2 800
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 600	5 600
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 800	2 800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 600	5 600
Article 45 10 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Banyo/Surveillance Reseau et Construction	19 600	19 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6103	Achats de mobilier de bureau	2 800	2 800
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 600	5 600
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 800	2 800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 600	5 600
Article 45 10 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Meiganga /Surveillance Reseau et Construction	19 600	19 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6103	Achats de mobilier de bureau	2 800	2 800
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 600	5 600
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 800	2 800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 600	5 600
Article 45 10 25	Delegation Departementale des Travaux Publics Vina /Surveillance Reseau et Construction	19 600	19 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6103	Achats de mobilier de bureau	2 800	2 800
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 600	5 600
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 800	2 800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 600	5 600
Article 45 11 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Nanga-Ebogo/Surveillance Reseau et Construction	19 600	19 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6103	Achats de mobilier de bureau	2 800	2 800
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 600	5 600
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 800	2 800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 600	5 600

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Article	45 11 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Monatele /Surveillance Reseau et Construction	19 600	19 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
	6103	Achats de mobilier de bureau	2 800	2 800
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 600	5 600
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 800	2 800
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 600	5 600
Article	45 11 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Bafia/Surveillance Reseau et Construction	19 600	19 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
	6103	Achats de mobilier de bureau	2 800	2 800
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 600	5 600
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 800	2 800
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 600	5 600
Article	45 11 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Ntui/Surveillance Reseau et Construction	19 600	19 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
	6103	Achats de mobilier de bureau	2 800	2 800
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 600	5 600
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 800	2 800
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 600	5 600
Article	45 11 25	Delegation Departementale des Travaux Publics Mfou/Surveillance Reseau et Construction	19 600	19 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
	6103	Achats de mobilier de bureau	2 800	2 800
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 600	5 600
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 800	2 800
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 600	5 600
Article	45 11 30	Delegation Departementale des Travaux Publics Ngoumou/Surveillance Reseau et Construction	19 600	19 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
	6103	Achats de mobilier de bureau	2 800	2 800
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 600	5 600
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 800	2 800
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 600	5 600
Article	45 11 35	Delegation Departementale des Travaux Publics Mfoundi/Surveillance Reseau et Construction	19 600	19 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
	6103	Achats de mobilier de bureau	2 800	2 800
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 600	5 600
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 800	2 800
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 600	5 600
Article	45 11 40	Delegation Departementale des Travaux Publics Eseka/Surveillance Reseau et Construction	19 600	19 600

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6103	Achats de mobilier de bureau	2 800	2 800
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 600	5 600
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 800	2 800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 600	5 600
Article 45 11 45	Delegation Departementale des Travaux Publics Akonolinga/Surveillance Reseau et Construction	19 600	19 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6103	Achats de mobilier de bureau	2 800	2 800
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 600	5 600
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 800	2 800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 600	5 600
Article 45 11 50	Delegation Departementale des Travaux Publics Mbalmayo/Surveillance Reseau et Construction	19 600	19 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6103	Achats de mobilier de bureau	2 800	2 800
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 600	5 600
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 800	2 800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 600	5 600
Article 45 12 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Yokadouma/Surveillance Reseau et Construction	19 600	19 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6103	Achats de mobilier de bureau	2 800	2 800
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 600	5 600
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 800	2 800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 600	5 600
Article 45 12 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Abong-Mbang/Surveillance Reseau et Construction	19 600	19 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6103	Achats de mobilier de bureau	2 800	2 800
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 600	5 600
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 800	2 800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 600	5 600
Article 45 12 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Batouri/Surveillance Reseau et Construction	19 600	19 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6103	Achats de mobilier de bureau	2 800	2 800
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 600	5 600
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 800	2 800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 600	5 600
Article 45 12 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Bertoua/Surveillance Reseau et Construction	19 600	19 600

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6103	Achats de mobilier de bureau	2 800	2 800
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 600	5 600
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 800	2 800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 600	5 600
Article 45 13 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Maroua/Surveillance Reseau et Construction	19 600	19 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6103	Achats de mobilier de bureau	2 800	2 800
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 600	5 600
6161	Entretien ordinaire des bâtiments	2 800	2 800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 600	5 600
Article 45 13 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Kousseri/Surveillance Reseau et Construction	19 600	19 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6103	Achats de mobilier de bureau	2 800	2 800
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 600	5 600
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 800	2 800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 600	5 600
Article 45 13 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Yagoua/Surveillance Reseau et Construction	19 600	19 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6103	Achats de mobilier de bureau	2 800	2 800
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 600	5 600
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 800	2 800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 600	5 600
Article 45 13 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Kaele/Surveillance Reseau et Construction	19 600	19 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6103	Achats de mobilier de bureau	2 800	2 800
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 600	5 600
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 800	2 800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 600	5 600
Article 45 13 25	Delegation Departementale des Travaux Publics Mora/Surveillance Reseau et Construction	19 600	19 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6103	Achats de mobilier de bureau	2 800	2 800
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 600	5 600
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 800	2 800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 600	5 600
Article 45 13 30	Delegation Departementale des Travaux Publics Mokolo/Surveillance Reseau et Construction	19 600	19 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6103	Achats de mobilier de bureau	2 800	2 800

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 600	5 600
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 800	2 800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 600	5 600
Article 45 14 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Nkongsamba/Surveillance Reseau et Construction	19 600	19 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6103	Achats de mobilier de bureau	2 800	2 800
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 600	5 600
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 800	2 800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 600	5 600
Article 45 14 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Yabassi/Surveillance Reseau et Construction	19 600	19 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6103	Achats de mobilier de bureau	2 800	2 800
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 600	5 600
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 800	2 800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 600	5 600
Article 45 14 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Edea/Surveillance Reseau et Construction	19 600	19 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6103	Achats de mobilier de bureau	2 800	2 800
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 600	5 600
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 800	2 800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 600	5 600
Article 45 14 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Douala/Surveillance Reseau et Construction	19 600	19 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6103	Achats de mobilier de bureau	2 800	2 800
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 600	5 600
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 800	2 800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 600	5 600
Article 45 15 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Garoua/Surveillance Reseau et Construction	19 600	19 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6103	Achats de mobilier de bureau	2 800	2 800
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 600	5 600
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 800	2 800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 600	5 600
Article 45 15 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Poli /Surveillance Reseau et Construction	19 600	19 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6103	Achats de mobilier de bureau	2 800	2 800
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 600	5 600
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 800	2 800

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE		AE	CP
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		5 600	5 600
Article 45 15 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Guider /Surveillance Reseau et Construction		19 600	19 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		2 800	2 800
6103	Achats de mobilier de bureau		2 800	2 800
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		5 600	5 600
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques		2 800	2 800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		5 600	5 600
Article 45 15 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Tchollire/Surveillance Reseau et Construction		19 600	19 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		2 800	2 800
6103	Achats de mobilier de bureau		2 800	2 800
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		5 600	5 600
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques		2 800	2 800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		5 600	5 600
Article 45 16 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Boyo/Surveillance Reseau et Construction		19 600	19 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		2 800	2 800
6103	Achats de mobilier de bureau		2 800	2 800
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		5 600	5 600
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques		2 800	2 800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		5 600	5 600
Article 45 16 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Kumbo/Surveillance Reseau et Construction		22 200	22 200
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		4 000	4 000
6103	Achats de mobilier de bureau		2 800	2 800
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		5 600	5 600
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques		4 200	4 200
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		5 600	5 600
Article 45 16 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Nkambe/Surveillance Reseau et Construction		19 600	19 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		2 800	2 800
6103	Achats de mobilier de bureau		2 800	2 800
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		5 600	5 600
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques		2 800	2 800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		5 600	5 600
Article 45 16 20	DELEGATION DEPARTEMENTALE MINTP WUM		19 600	19 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux		2 800	2 800
6103	Achats de mobilier de bureau		2 800	2 800
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles		5 600	5 600
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques		2 800	2 800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur		5 600	5 600

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Article	45 16 25	Delegation Departementale des Travaux Publics Bamenda /Surveillance Reseau et Construction	19 600	19 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
	6103	Achats de mobilier de bureau	2 800	2 800
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 600	5 600
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 800	2 800
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 600	5 600
Article	45 16 30	Delegation Departementale des Travaux Publics Mbengwi/Surveillance Reseau et Construction	19 600	19 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
	6103	Achats de mobilier de bureau	2 800	2 800
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 600	5 600
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 800	2 800
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 600	5 600
Article	45 16 35	Delegation Departementale des Travaux Publics Ndop /Surveillance Reseau et Construction	19 600	19 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
	6103	Achats de mobilier de bureau	2 800	2 800
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 600	5 600
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 800	2 800
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 600	5 600
Article	45 17 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Mbouda /Surveillance Reseau et Construction	19 600	19 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
	6103	Achats de mobilier de bureau	2 800	2 800
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 600	5 600
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 800	2 800
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 600	5 600
Article	45 17 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Bafang /Surveillance Reseau et Construction	19 600	19 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
	6103	Achats de mobilier de bureau	2 800	2 800
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 600	5 600
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 800	2 800
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 600	5 600
Article	45 17 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Baham /Surveillance Reseau et Construction	19 600	19 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
	6103	Achats de mobilier de bureau	2 800	2 800
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 600	5 600
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 800	2 800
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 600	5 600
Article	45 17 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Badjoun /Surveillance Reseau et Construction	19 600	19 600

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6103	Achats de mobilier de bureau	2 800	2 800
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 600	5 600
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 800	2 800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 600	5 600
Article 45 17 25	Delegation Departementale des Travaux Publics Dschang /Surveillance Reseau et Construction	19 600	19 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6103	Achats de mobilier de bureau	2 800	2 800
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 600	5 600
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 800	2 800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 600	5 600
Article 45 17 30	Delegation Departementale des Travaux Publics Bafoussam /Surveillance Reseau et Construction	19 600	19 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6103	Achats de mobilier de bureau	2 800	2 800
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 600	5 600
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 800	2 800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 600	5 600
Article 45 17 35	Delegation Departementale des Travaux Publics Baganté /Surveillance Reseau et Construction	19 600	19 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6103	Achats de mobilier de bureau	2 800	2 800
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 600	5 600
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 800	2 800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 600	5 600
Article 45 17 40	Delegation Departementale des Travaux Publics Fouban /Surveillance Reseau et Construction	19 600	19 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6103	Achats de mobilier de bureau	2 800	2 800
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 600	5 600
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 800	2 800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 600	5 600
Article 45 18 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Sangmelima /Surveillance Reseau et Construction	19 600	19 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6103	Achats de mobilier de bureau	2 800	2 800
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 600	5 600
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 800	2 800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 600	5 600

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Article	45 18 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Ebolowa /Surveillance Reseau et Construction	19 600	19 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
	6103	Achats de mobilier de bureau	2 800	2 800
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 600	5 600
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 800	2 800
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 600	5 600
Article	45 18 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Kribi /Surveillance Reseau et Construction	19 600	19 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
	6103	Achats de mobilier de bureau	2 800	2 800
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 600	5 600
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 800	2 800
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 600	5 600
Article	45 18 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Ambam /Surveillance Reseau et Construction	19 600	19 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
	6103	Achats de mobilier de bureau	2 800	2 800
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 600	5 600
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 800	2 800
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 600	5 600
Article	45 19 05	Delegation Departementale des Travaux Publics Limbe /Surveillance Reseau et Construction	19 600	19 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
	6103	Achats de mobilier de bureau	2 800	2 800
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 600	5 600
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 800	2 800
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 600	5 600
Article	45 19 10	Delegation Departementale des Travaux Publics Bangem /Surveillance Reseau et Construction	19 600	19 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
	6103	Achats de mobilier de bureau	2 800	2 800
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 600	5 600
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 800	2 800
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 600	5 600
Article	45 19 15	Delegation Departementale des Travaux Publics Fontem /Surveillance Reseau et Construction	19 600	19 600
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
	6103	Achats de mobilier de bureau	2 800	2 800
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 600	5 600
	6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 800	2 800
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 600	5 600
Article	45 19 20	Delegation Departementale des Travaux Publics Manfe /Surveillance Reseau et Construction	19 600	19 600

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION	LIBELLE	AE	CP
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6103	Achats de mobilier de bureau	2 800	2 800
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 600	5 600
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 800	2 800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 600	5 600
Article 45 19 25	Delegation Departementale des Travaux Publics Kumba /Surveillance Reseau et Construction	19 600	19 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6103	Achats de mobilier de bureau	2 800	2 800
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 600	5 600
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 800	2 800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 600	5 600
Article 45 19 30	Delegation Departementale des Travaux Publics Mundemba /Surveillance Reseau et Construction	19 600	19 600
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 800	2 800
6103	Achats de mobilier de bureau	2 800	2 800
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 600	5 600
6166	Entretien et réparation des véhicules courants, achats des pièces de rechanges et pneumatiques	2 800	2 800
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 600	5 600
Article 52 11 44	Subdivision des Travaux Publics de Mbandjock /Surveillance Réseau et Construction	10 500	10 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 750	1 750
6103	Achats de mobilier de bureau	1 750	1 750
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 500	3 500
Article 52 12 24	Subdivision des Travaux Publics de Lomié / surveillance du Réseau et Construction	10 590	10 590
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 840	1 840
6103	Achats de mobilier de bureau	1 750	1 750
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 500	3 500
Article 52 12 30	Subdivision des Travaux Publics Bétaré - Oya / Surv réseau & construction	10 500	10 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 750	1 750
6103	Achats de mobilier de bureau	1 750	1 750
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 500	3 500
Article 52 12 36	Subdivision des Travaux Publics de Nguélémdouka / Surveillance du Réseau et Construction	10 500	10 500
Paragraphe 6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 750	1 750
6103	Achats de mobilier de bureau	1 750	1 750
6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 500	3 500

PROJET

BUDGET DE L'ETAT

ANNEE 2016

CHAPITRE 36 - MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS

DEPENSES DE L'ETAT PAR CHAPITRE, SECTION, PROGRAMME ET ACTION

(PRESENTATION PAR FONCTIONS, PROGRAMMES, ACTIONS)

en milliers de FCFA

IMPUTATION		LIBELLE	AE	CP
Article	52 14 32	Subdivision des Travaux Publics de Ndom /Surveillance Réseau et Construction	10 500	10 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 750	1 750
	6103	Achats de mobilier de bureau	1 750	1 750
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 500	3 500
Article	52 14 34	Subdivision des Travaux Publics de Ngambé /Surveillance Réseau et Construction	15 000	15 000
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	2 500	2 500
	6103	Achats de mobilier de bureau	2 500	2 500
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	5 000	5 000
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	5 000	5 000
Article	52 15 28	Subdivision des Travaux Publics de Touboro /Surveillance Réseau et Construction	10 500	10 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 750	1 750
	6103	Achats de mobilier de bureau	1 750	1 750
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 500	3 500
Article	52 16 26	Subdivision des Travaux Publics de Jakiri / Surveillance Réseau et Construction	10 500	10 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 750	1 750
	6103	Achats de mobilier de bureau	1 750	1 750
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 500	3 500
Article	52 17 42	Subdivision des Travaux Publics de Fombot / Surveillance Réseau et Construction	10 500	10 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 750	1 750
	6103	Achats de mobilier de bureau	1 750	1 750
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 500	3 500
Article	52 18 15	SUBDIVISION MINTP DE DJOUM	10 500	10 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 750	1 750
	6103	Achats de mobilier de bureau	1 750	1 750
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 500	3 500
Article	52 18 26	Subdivision des Travaux Publics de Meyomessala / Surveillance Réseau et Construction	10 500	10 500
Paragraphe	6101	Achat de fournitures et petit entretien de bureaux	1 750	1 750
	6103	Achats de mobilier de bureau	1 750	1 750
	6121	Carburants et lubrifiants des véhicules automobiles	3 500	3 500
	6171	Indemnités de mission à l'intérieur	3 500	3 500
TOTAL GENERAL DU CHAPITRE			477 547 858	403 931 000